

La transaction
de *La Semaine*:
Québecor met
la main sur
**Les Publications
Charron** *Page B 2*



Aux vues avec... la directrice
photo Geneviève Perron *Page B 3*



Joblo: changer le monde,
une carotte à la fois *Page B 10*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 160

LE DEVOIR, LE VENDREDI 19 JUILLET 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

Les carrés rouges sans avocat

M^e Denis Poitras
perd son droit de
pratique en raison
d'une faillite

BAHADOR ZABIHIYAN

La radiation de Denis Poitras du Barreau du Québec pour cause de faillite sème l'inquiétude au sein du mouvement étudiant, car l'avocat défendait gratuitement — ou presque — des centaines de personnes qui ont été arrêtées lors des manifestations étudiantes, et qui font face parfois à des accusations criminelles.

Si son nom était bien connu lors du printemps érable, son numéro de téléphone l'était encore plus: les manifestants se l'écrivaient souvent sur le bras pour pouvoir solliciter l'avocat en cas d'arrestation. «C'était un numéro très connu par une très grande proportion des personnes qui allaient manifester», explique le porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), Benjamin Gingras. L'ancien porte-parole de l'association, Gabriel Nadeau-Dubois, compare la radiation à «un tremblement de terre» au

VOIR PAGE A 10 : AVOCAT



« 2150 pieds cubes de vent »

Le controversé sénateur Mike Duffy a prêté bien involontairement ses traits à un ballon gonflable installé sur les rives de la rivière des Outaouais, jeudi, à Ottawa. Le ballon, qui fait environ deux étages et demi de hauteur, y a été placé par la Fédération canadienne des contribuables dans le cadre de sa campagne en faveur de la tenue d'un référendum sur l'avenir du Sénat. Le porte-parole de l'organisation, Gregory Thomas, invitait les passants à venir admirer «2150 pieds cubes de vent», soit «le sénateur qui a pratiquement avalé à lui seul un gouvernement». Selon M. Thomas, les Canadiens devraient avoir l'occasion, au cours des prochaines élections fédérales, de déterminer s'ils souhaitent ou non conserver la Chambre haute du Parlement. Mike Duffy fait l'objet d'une enquête de la GRC pour des allocations injustement réclamées, ainsi qu'un chèque personnel de 90 000 \$ que lui a remis Nigel Wright, alors chef de cabinet de Stephen Harper, pour rembourser ces indemnités. PHOTO ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Les géants prennent les devants

Le CN et le CP
annoncent procéder
à une révision
de leurs règles internes

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Fin le train-train quotidien pour le Canadien National (CN) et le Canadien Pacifique (CP). Les deux géants du transport ferroviaire mènent une révision de leurs règles d'exploitation et de sécurité internes, craignant un sérieux coup de barre de Transports Canada après la tragédie de Lac-Mégantic.

Le déraillement du train fantôme de la Montréal, Maine and Atlantic Railway (MMA) a provoqué un électrochoc dans le monde ferroviaire. Celui-ci a notamment «donné l'occasion de procéder à une revue approfondie [des] procédures de sécurité» du CP. «Il en résulte que nous avons maintenant renforcé nos procédures d'exploitation dans certaines zones clés identifiées à la suite des événements qui se sont produits récemment», a indiqué le porte-parole du transporteur ferroviaire, Ed Greenberg, dans un échange de courriels avec *Le Devoir*.

Le transporteur ferroviaire opérera des changements sur trois fronts.

VOIR PAGE A 10 : TRAIN

Lire aussi • Et la colère ?
La chronique de Christian Rioux. *Page A 3*

L'équipe panquébécoise de la malresse. Du personnel municipal des quatre coins du Québec prête main-forte à Colette Roy-Laroche. *Page A 3*

Un week-end à Mégantic. Le tourisme est une autre façon de soutenir la région. *Page B 1*



Detroit se déclare en faillite

« Motor City » traîne
une dette accumulée
de 18,5 milliards \$US

MIRA OBERMAN

Étendard de l'automobile triomphante au début du XX^e siècle, Detroit est devenue jeudi la plus grande ville américaine à se déclarer en faillite, dernier acte en date de la lente agonie de «Motor City».

«Je prends cette décision difficile afin que les habitants de Detroit aient accès aux services publics les plus élémentaires et pour que Detroit reparte sur de solides bases financières qui lui permettront de croître à l'avenir», a expliqué Rick Snyder, le gouverneur de l'État du Michigan, dans un communiqué. «La mise en faillite est l'unique solution qui permettra à Detroit de redevenir stable et viable», avait-il au préalable écrit dans une lettre qui accompagnait l'acte déposé au tribunal.

La dette accumulée par Detroit est vertigineuse: 18,5 milliards \$US.

Acculée, la municipalité avait prévenu le mois dernier qu'elle serait obligée de faire défaut sur

VOIR PAGE A 10 : DETROIT

AUJOURD'HUI



Dopage • Comment les coureurs du Tour de France déjouent les contrôles. Ils seraient «trop professionnels pour se faire avoir». *Page A 5*

Le Monde • Alexeï Navalny est condamné à cinq ans de camp. Les partisans de l'opposant numéro 1 à Vladimir Poutine dénoncent «une parodie de procès». *Page B 9*



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 7
Météo..... B 8
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... B 7
Sudoku..... B 6



Ce document de la GRC désigne Arthur Bremer, qui se trouvait sur le passage du président américain Richard Nixon, en visite à Ottawa, le 14 avril 1972.

LE PARLEMENT COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU

Le hasard, gardien de la sécurité ?

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

La Chambre des communes d'Ottawa n'a pas été victime, heureusement, d'une fusillade comme celle du caporal Denis Lortie, qui s'était introduit à l'Assemblée nationale du Québec pour y faire trois morts et treize blessés en 1984. Mais si le Parlement fédéral s'est avéré plus chanceux que son petit frère québécois, c'est surtout par un simple concours de circonstances.

Car les tentatives d'attentat n'ont pas manqué. Elles ont simplement toutes échoué.

Si le hasard en avait été autrement, la colline parlementaire aurait pu faire les manchettes de la planète en devenant le lieu de l'assassinat de... Richard Nixon. Ratée, la tentative d'attentat a plutôt inspiré un succès cinématographique américain.

En visite officielle dans la capitale fédérale en

VOIR PAGE A 10 : HASARD

ACTUALITÉS

GRÈVE DU SERVICE EXTÉRIEUR

Les diplomates demandent la médiation

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Après deux mois de grève et six semaines sans nouvelles négociations, le syndicat des diplomates a invité le gouvernement fédéral à la médiation.

Les grèves tournantes menées par les diplomates autour de la planète commencent à avoir de réelles conséquences, selon le président du syndicat Tim Edwards. Les agents extérieurs affirment avoir forcé des ministres à annuler ou écourter une douzaine de leurs visites à l'étranger, et entraîné des retards dans certaines négociations commerciales. Ce que nie le gouvernement. Mais les moyens de pression des diplomates ont en outre un impact dans les bureaux d'immigration, où les demandes de visa de tourisme, d'étude, ou de travail ne cessent de s'accumuler.

Il est donc temps, de l'avis de l'Association professionnelle des agents du service extérieur (APASE), de revenir à la table de négociations. L'invitation a été lancée jeudi, conviant le gouvernement conservateur à un arbitrage exécutoire. Les diplomates attendront la réponse de leur employeur jusqu'à mardi, à défaut de quoi ils reprendront leurs moyens de pression pour les intensifier. «*Nous leur offrons une issue diplomatique*», a fait valoir M. Edwards.

À l'étude

La réplique d'Ottawa devra pour le moment se faire attendre. Le président du Conseil du trésor, Tony Clement — responsable des négociations avec les fonctionnaires — a reçu la lettre de l'APASE jeudi après-midi, a confirmé son bureau. «*Il va l'étudier et agir en temps et lieu*», s'est contenté de répondre son porte-parole. *Notre gouvernement privilégiera toujours les intérêts des contribuables. Nous continuerons à négocier de bonne foi.*

Depuis le début du conflit, M. Clement martèle que le service extérieur est une carrière prisée et que son offre salariale est «*équitable et raisonnable*».

Si c'est le cas, le gouvernement «*devrait n'avoir aucune inquiétude à présenter cette position à une tierce partie indépendante*», a répliqué M. Edwards en point de presse.

Si le fédéral le préfère, il peut aussi déposer une nouvelle offre, a-t-il affirmé. «*Nous ne demandons pas au gouvernement d'abdiquer. Nous leur demandons simplement de revenir à la table de négociations, de collaborer avec nous et de faire un effort raisonnable pour en venir à une solution de compromis.*»

Selon les diplomates, les services de visas sont durement touchés dans les missions canadiennes à l'étranger. À l'échelle de la planète, 5% de moins de demandes seraient traitées; dans les ambassades visées par les moyens de pression, ce serait jusqu'à 65%. Les délais — d'une moyenne de 14 jours habituellement — ne seraient plus respectés dans la moitié des centres d'immigration, et ils auraient doublé dans une douzaine de ceux-ci.

Impact touristique

La semaine dernière, l'industrie du tourisme appelait les deux parties à reprendre les pourparlers, car déjà cet été, elle craint de perdre 280 millions. S'ajoutent à la liste des secteurs touchés, note M. Edwards, ceux du transport aérien, de l'agriculture — où les travailleurs étrangers temporaires ont besoin d'un visa pour venir travailler — ou le domaine de l'éducation. Ce dernier inquiète notamment le premier ministre de la Nouvelle-Écosse Darrell Dexter, qui prévoit aborder la grève des diplomates avec ses homologues provinciaux au Conseil de la fédération la semaine prochaine.

Les diplomates réclament au fédéral une augmentation salariale, arguant qu'ils veulent un salaire égal à celui d'autres fonctionnaires aux tâches similaires. Ils sont sans contrat de travail depuis l'été 2011. Les derniers pourparlers ont achoppé début juin.

Le Devoir

Phare : Patrimoine Gaspésie interpelle Parcs Canada

Patrimoine Gaspésie a demandé par voie de lettre à l'agence Parcs Canada de se porter acquéreur du phare de Cap-des-Rosiers, un lieu patrimonial important, a-t-on fait valoir, et qui a par ailleurs été désigné lieu historique national en 1974. Comme le rappelle Patrimoine Gaspésie, le site relève depuis 1994 de la Politique du Conseil du trésor sur

la gestion des biens immobiliers en sa qualité de «*bâtiment fédéral du patrimoine classé en raison de son importance historique et de sa valeur architecturale et environnementale*». Le phare de Cap-des-Rosiers est inscrit sur la liste des phares patrimoniaux jugés excédentaires par Pêches et Océans Canada, qui compte s'en départir. Héritage Canada soutient qu'il s'agit de l'un des dix sites «*les plus menacés au Canada*». Les derniers travaux de restauration du phare remontent à plus de 20 ans.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Richard Bergeron et son équipe ont dévoilé jeudi la liste des personnes ayant fait don de plus de 100 \$ à leur parti.

Bergeron somme les partis de rendre publique la liste de leurs donateurs

AMÉLIE

DAOUST-BOISVERT

En rendant publique, jeudi, une liste des personnes ayant fait don de plus de 100 \$ à Projet Montréal, son chef Richard Bergeron a mis au défi les autres candidats à la mairie d'en faire autant.

«*Je les somme de rendre publique d'ici 48 heures la liste de tous les donateurs qui leur ont donné 300 \$*», soit le maximum, a lancé M. Bergeron lors d'une conférence de presse devant l'hôtel de ville de Montréal.

Projet Montréal va également rendre accessibles sur son site Web, dès le déclenchement des élections, les noms de tous ses donateurs de plus de 100 \$, dans les 48 heures suivant la réception du don. Le parti promet également d'appeler chaque personne ayant donné plus de 200 \$ afin de vérifier si cette dernière est réellement «*désintéressée*». Les billets des activités de financement atteindront au maximum 200 \$.

Rapport au DGE

Alors que la loi autorise les partis à dépenser 1,5 million, Projet Montréal promet également de se limiter à 750 000 \$, voire moins, et ce, même si jusqu'à maintenant, les coffres de Projet Montréal

«*Ça va de soi qu'on va rendre publics les noms de nos donateurs. On doit en faire rapport au directeur des élections tous les trois mois*»

Louise Harel

sont «*les mieux garnis*», reconnaît M. Bergeron.

Denis Coderre a déjà annoncé qu'il n'accepterait pas de dons supérieurs à 100 \$. Mais il s'inquiète de la possibilité d'un double financement pour Vision Montréal et la coalition menée par Marcel Côté. «*Est-ce qu'il va y avoir trois campagnes de financement pour la même gang?*», demande-t-il.

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, qualifie de «*coup d'épée dans l'eau*» l'initiative de Richard Bergeron. «*Ça va de soi qu'on va rendre publics les noms de nos donateurs. On doit en faire rapport au directeur des élections tous les trois mois*», a réagi M^{me} Harel. Elle assure par ailleurs que sa campagne sera plus modeste encore que celle de Projet Montréal, avec un plafond de 400 000 \$.

Mais son alliance avec Marcel Côté crée-t-elle une zone

grise, un électeur pouvant donner à la fois à Vision Montréal et à ce dernier, comme le soulèvent ses adversaires? Pas selon M^{me} Harel. «*La même personne peut donner à Projet Montréal et à Vision Montréal. La même personne peut aussi donner à un parti local dans Lachine et à Denis Coderre. Ce qu'il faut vérifier, c'est le plafond des dépenses.*»

Marcel Côté promet pour sa part de rendre publique la liste de ses donateurs pendant la campagne électorale.

L'indemnité d'Applebaum choque les partis

Après Louise Harel, qui a promis de déposer une motion d'ici la fin du mois d'août, les autres candidats se sont également indignés de l'indemnité de départ obtenue par Michael Applebaum, malgré sa démission dans la tourmente après quelques mois à la tête de la Ville. «*Ça me fait mal de*

voir ce chèque remis à Michael Applebaum», dit Richard Bergeron, qui concède que cette indemnité a été obtenue «*dans les règles*». «*Faut-il revoir les règles? Ce sera le mandat de la prochaine administration*», a-t-il ajouté.

Pour Marcel Côté, «*il s'agit d'un autre exemple qui démontre qu'il faut faire de véritables changements à l'Hôtel de Ville de Montréal. Il faut rapidement revoir l'ensemble des pratiques de rémunération des élus à l'Hôtel de Ville et rapatrier du gouvernement du Québec notre cadre juridique.*»

«*C'est indécent, de lancer Denis Coderre. C'est clair que si je suis élu, je vais agir. Mais pourquoi attendre le 3 novembre? Le projet de loi est écrit, il faut faire preuve d'action!*» Il fait référence au projet de loi 33 présenté par Bernard Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne.

S'il est adopté, le nouveau règlement stipulerait qu'«*un député qui a démissionné et qui en fait la demande peut exceptionnellement recevoir cette allocation si le Bureau de l'Assemblée nationale estime que des raisons de santé ou des raisons familiales l'empêchent de s'acquitter de ses fonctions.*»

Le Devoir

La MMA impliquée dans un autre déraillement

Farnham — Moins de deux semaines après la tragédie ferroviaire survenue à Lac-Mégantic, un autre déraillement de train impliquant la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) est survenu

jeudi matin, cette fois-ci sur le territoire de Sainte-Sabine, situé à côté de Farnham, en Montérégie.

L'incident mineur s'est produit vers 7 h 40 sur une voie secondaire, quand un wagon

contenant du soya a déraillé. Il n'y a pas eu de déversement et personne n'a été blessé.

Cet incident est survenu quelques jours seulement après que le conseil municipal de Farnham eut adopté, le 8 juillet dernier, une résolution demandant à être rassuré concernant la sécurité liée au transport de marchandises par train.

Mises à pied

Le directeur général de la Ville, François Giasson, a déclaré que le déraillement de jeudi ne l'inquiétait pas particulièrement, mais a ajouté du même souffle qu'il espérait que rien de grave ne survienne

avant que Transports Canada ait donné des directives claires pour assurer un encadrement adéquat à ce niveau.

Il espère avoir des réponses à temps pour la prochaine séance du conseil municipal, prévue le 5 août prochain.

Un porte-parole du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST), John Cottréau, a confirmé que le train et les rails étaient la propriété de la MMA.

Le déraillement ferroviaire survient peu après l'annonce du licenciement de 19 des quelque 75 employés de la MMA au Québec.

La Presse canadienne

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-07-17

649 11 12 16 29 38 43 25 compl.	Quichie 49 08 17 23 33 36 45 27 compl.
---	--

Prochain gros lot (approx.) : 11 000 000 \$

Extra 0297654

La Quotidienne
Chaque jeudi du mois de juillet 2013, La Quotidienne 3 et La Quotidienne 4 offriront, en alternance, des lots bonifiés de 25 %!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

DOSSIER > L'agriculture urbaine

Et si on faisait pousser des tomates sur les toits?

Un dossier de **Alexandre Shields** et **Amélie Daoust-Boisvert**

à lire demain dans **LE DEVOIR**
À lire aussi sur ledevoir.com

LAC-MÉGANTIC

Et la colère ?



CHRISTIAN
RIOUX

«C'était commencer ainsi une de ces conversations de paysans qui sont comme une interminable mélodie pleine de redites, chacun approuvant les paroles qui viennent d'être prononcées et y ajoutant d'autres paroles qui les répètent. Et le sujet en fut tout naturellement l'éternelle lamentation canadienne; la plainte sans révolte contre le fardeau écrasant du long hiver.»
— Louis Hémon

Depuis deux semaines, depuis la nuit du drame qui a fauché cinquante vies, il plane comme une énigme au-dessus du Québec. Une sorte de grande question posée, mais que personne n'ose formuler précisément. Je suis certain pourtant qu'elle est dans toutes les têtes. Du moins, je l'espère.

Depuis deux semaines, cette question me taraude et je ne crois pas avoir passé une seule heure sans y penser. Je me la suis posée dès le début en écoutant, effaré, les tout premiers reportages qui provenaient de Mégantic. Je dis Mégantic comme ont toujours dit ma mère et mon grand-père, qui venaient de Sherbrooke, à quelques dizaines de kilomètres de là.

Cette question donc, je me la suis posée encore plus en écoutant les longs et souvent lancinants reportages qui s'égrénaient comme un interminable chapelet. Parfois, dans les meilleurs moments, on aurait dit une sorte de blues lancinant montant du fond des bayous. Cette question, je me la suis posée en entendant ces babillages insipides des éternels psychologues de service servant à meubler le temps d'antenne. Cette question, je me la suis posée au fur et à mesure que s'éternisait la même complainte sans fin.

Non, cette question ne veut pas me lâcher, et elle me poursuivra tant que je ne l'aurai pas formulée: comment peut-on subir ainsi l'indicible et exprimer si peu de révolte?

◆ ◆ ◆

Je comprends que durant les 48 premières heures, il fallait tout simplement essayer de comprendre, se faire à cette idée que l'horreur était bien de ce monde. Je comprends tout cela. Mais comment, une fois l'horreur découverte, ne pas lancer un immense cri de colère? C'est ce cri libérateur que j'attends depuis deux semaines et qui ne vient pas.

Certes, la première ministre du Québec et la mairesse de Mégantic ont magnifiquement exprimé la compassion et l'esprit de résilience de la population. Plus encore, elles ont symbolisé la noblesse de tout un peuple qui sait résister et se tenir debout.

Mais la révolte ?

Pourtant, nous avons tous vu la même chose. Nous avons vu l'infâme Ed Burkhart s'adresser aux colonisés dans la langue de l'empire. L'homme n'a même pas pris la peine de se faire accompagner d'un attaché de presse parlant minimalement le français. Plus tôt, il avait adressé à la population un communiqué dans un baragouin informe, reflet du plus parfait mépris. Nous l'avons tous entendu accabler d'abord les pompiers, puis son propre conducteur de locomotive avant de reconnaître, au bout d'une semaine, «*quelques erreurs*».

Et pourtant, nous avons vu le ministre fédéral des Transports défendre pied à pied son pré carré en bon petit roi nègre respectueux des compagnies ferroviaires et nous répéter jusqu'à plus soif que l'enquête sera longue. Tellement longue! Quel contraste avec la bonne volonté manifeste des représentants du Maine et l'efficacité des fonctionnaires québécois.

À Brétigny-sur-Orge, après le déraillement d'un train qui a fait six morts, il n'aura fallu que quelques heures pour que le président, le premier ministre et le président de la SNCF arrivent sur place. Quelques jours après le drame, dès qu'on a soupçonné la défaillance d'une église, la SNCF a aussitôt ordonné la vérification de 5000 aiguillages. Même aux États-Unis, le ministère des Transports a indiqué qu'il inspectait le tronçon américain de la voie ferrée utilisée par la MMA et que d'éventuelles anomalies devront être corrigées sur-le-champ, aux frais de la compagnie.

Où sont les inspecteurs sur les tronçons canadiens des lignes de la MMA? Et sur les trains de la Quebec North Shore & Labrador Railway qui sont eux aussi opérés par un seul homme? Il est vrai qu'à Schefferville, il ne reste plus que des Indiens! Seuls les maires de l'Estrie semblent s'émouvoir et manifester un minimum d'esprit civique. Il aura fallu attendre deux semaines avant que le CN et le CP s'interrogent sur la sécurité de leurs voies. À Ottawa, pourtant l'un des pires élèves des pays de l'OCDE en matière de sécurité ferroviaire, on s'est contenté de vérifier la police d'assurance de la compagnie et de répéter que ce sera long. Tellement long! C'est cela, vivre dans un pays qui n'en est pas vraiment un.

Depuis deux semaines, devant l'incurie d'Ottawa et de la MMA, j'ai attendu une révolte, un cri. Dans n'importe quel autre pays, il y aurait eu des manifestations, des pancartes, des escandres, des banderoles devant le Parlement. Ici, rien n'est venu. Est-ce à cause de l'été, des vacances, de la chaleur? Peut-être.

«*La plainte sans révolte contre le fardeau écrasant du long hiver*», écrivait l'auteur de Maria Chapdelaine.

crioux@ledevoir.com



RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

La moitié des 72 wagons calcinés a été retirée du périmètre à ce jour afin qu'on puisse les décontaminer et les détruire.

L'équipe panquébécoise de la mairesse

Du personnel municipal des quatre coins du Québec prête main forte à Colette Roy-Laroche

ISABELLE PORTER
à Lac-Mégantic

Des municipalités des quatre coins du Québec ont prêté du personnel à la Ville de Lac-Mégantic ces derniers jours. C'est le cas du porte-parole de la mairesse Colette Roy-Laroche, François Moisan, qui l'a trimballée toute la semaine dans un véhicule... de la Ville de Québec.

Après quatre jours aux côtés de la mairesse, il dit avoir vécu l'une des expériences les plus fébriles de son parcours professionnel. «*On ne vit pas ça cinq fois dans une carrière. C'est une expérience humaine et professionnelle hors du commun*», a-t-il raconté.

En plus d'accompagner une mairesse adulte, lui-même se faisait remercier partout où il se rendait en ville pendant son séjour. «*Je suis avec elle 18 heures sur 24. Je suis son chauffeur, son conseiller, son attaché de presse*.»

Le communicateur, qui cumule plus de 15 ans d'expérience, a travaillé sous les administrations de Jean-Paul L'Allier, Andrée Boucher, puis Régis Labeaume. Il en a vu d'autres avec les ratés du vote électronique aux élections de 2005 et le dossier de l'amphithéâtre. Mais cette fois-ci, c'est particulier.

«*Ça a été un feu roulant comme j'en ai rarement connus*», dit-il en parlant de la journée de mercredi. C'est que le protocole prend beaucoup de place à Mégantic ces jours-ci. En plus de la ministre Lisa Raitt, la mairesse a reçu un sénateur et des gens d'affaires du Maine, une

délégation de l'Union des municipalités du Québec et l'équipe de la ministre de la Famille Nicole Léger.

M. Moisan souligne la complexité de la tâche, mais surtout le plaisir d'avoir pu travailler avec M^{me} Roy-Laroche. «*C'est épouvantable comment elle est forte. Ce matin, je lui disais qu'au bout de quatre jours, ma voix commençait à être fatiguée, mais je ne commencerai pas à me plaindre, parce qu'elle est à côté de moi, puis elle est droite comme une barre*.»

De 60 à 160 employés

Le porte-parole devait partir jeudi soir et être remplacé par un autre employé du service des communications de Québec. La première semaine, on avait dépêché sur place un de ses collègues, Jacques Perron.

«*Je dois avouer que quand j'ai su que Jacques Perron était [à Lac-Mégantic], j'étais un peu jaloux. C'est des situations extra exceptionnelles dans notre métier. Quand ils m'ont appelé pour prendre la relève, j'ai fait semblant de vérifier auprès de ma blonde, mais ma réponse était déjà prête*.»

Si la contribution de la Ville de Québec est plus visible, plusieurs autres villes jouent des rôles clés aux incendies, à la sécurité publique et même au développement économique. Cela a fait passer l'équipe de la Ville d'une soixantaine d'employés à 100 de plus.

Sherbrooke, qui est la plus grosse ville de la région voisine, a été présente dès le début. Puis Saint-Georges de Beauce, Trois-Rivières, Sherbrooke et beaucoup d'autres ont emboîté le

pas. «*Lac-Mégantic, c'est comme un petit Québec présentement*», explique M. Moisan. *Il y a du monde de partout pour aider*», dit-il.

La mairesse Roy-Laroche se rappelle que «*les gens de Sherbrooke sont arrivés immédiatement avec le service des pompiers et la sécurité civile*». Or, aujourd'hui, il y en a tellement qu'elle n'ose pas les nommer de peur d'en oublier. Et quand ils partiront? «*Oui, [on va s'ennuyer]. On s'attache à ces gens-là*.»

Nouveau bilan

Quel que soit l'endroit, les volontaires ne semblent pas difficiles à trouver à Lac-Mégantic. Jeudi, l'inspecteur de la SQ, Michel Forget, expliquait que tous ses hommes souhaitaient continuer à nettoyer le site du désastre. Et ce, malgré les conditions très rudes auxquelles ils font face. «*Tout ce qu'on a, c'est des gars passionnés qui veulent continuer*.»

Une équipe psychosociale a quand même rencontré tout le monde pour diagnostiquer d'éventuels syndromes post-traumatiques. Or, d'après M. Forget, ils n'en ont pas trouvé.

La moitié des 72 wagons calcinés a été retirée du périmètre jeudi afin qu'on puisse les décontaminer et les détruire. Les équipes sur place ont également extirpé quatre nouvelles victimes des décombres, ce qui porte leur nombre à 42 sur la cinquantaine de disparus. De son côté, le bureau du coroner a identifié deux autres personnes parmi les corps. Pour l'instant, l'identité de 19 défunts a été confirmée.

Le Devoir

RESPONSABILITÉ CIVILE

L'OTC ne prévoit aucun seuil minimal de couverture d'assurance

Le montant d'argent prévu par l'assureur de la MMA est inconnu

FANNIE OLIVIER
à Ottawa

Les règlements de l'Office de transports du Canada (OTC) ne prévoient pas de couverture minimum d'assurance responsabilité civile pour les compagnies ferroviaires du pays.

L'OTC a confirmé que la compagnie Montreal, Maine and Atlantic (MMA) mise en cause dans la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic lui avait fourni mercredi une preuve qu'elle détenait bel et bien des assurances. On ignore à quelle hauteur se situe la couverture de cette police, parce que l'Office a accepté la demande de confidentialité formulée par l'entreprise, a indiqué jeudi un porte-parole de l'Office, Jacqueline Bannister.

Questionnée à savoir quelle aurait été la couverture minimale exigée par l'organisme administratif pour qu'il accepte de fournir un certificat d'aptitude à la MMA, elle a indiqué que l'Office n'avait pas de tel seuil. «*Dans les règlements, ça n'indique pas un minimum ou un maximum*», a-telle signalé à La Presse canadienne.

Dans un courriel explicatif, l'organisme indique qu'il délivre le certificat s'il estime que

la couverture est adéquate, sans toutefois préciser ses critères. «*À quoi sert une réglementation qui demande une assurance responsabilité obligatoire s'il n'y a pas de seuil minimum?*», s'est étonné un professeur de droit de l'Université Laval, Daniel Gardner, spécialisé en responsabilité civile.

M. Gardner note que de tels seuils ont pourtant été établis dès 1978 en matière d'assurance automobile au Québec.

En 2002, l'OTC avait évalué que l'assurance responsabilité civile de la MMA était suffisante pour ses activités de transport de marchandises — mais pas pour le projet de services passagers qu'elle envisageait alors. En conformité avec la loi, la MMA a par la suite fourni ses certificats d'assurance à l'Office annuellement, y compris cette année.

200 millions ?

La question des assurances de la MMA en inquiète plusieurs, parce que si elles ne sont pas suffisantes et que l'entreprise devait déclarer faillite, les compensations aux victimes du drame de Lac-Mégantic pourraient être bien maigres. Comme tout le monde, le président du Fonds mondial du patrimoine ferroviaire, Denis Allard,

ignore le montant de la police d'assurance achetée par la MMA. L'expert dit cependant avoir sa petite idée, puisqu'il pa-tage dans ce domaine depuis une vingtaine d'années, et il avance le chiffre de 200 millions. «*Quand on regarde les dommages collatéraux qui ont été faits à Lac-Mégantic, c'est certain qu'il y a un manque à gagner*», a-t-il soutenu en entrevue. Il craint que les édifices qui longeaient la voie ferrée et qui ont été rasés ne puissent bénéficier d'un dédommagement si la couverture est si mince.

Ce qui préoccupe particulièrement M. Allard, c'est que l'OTC ait dû demander cette semaine à la MMA une preuve qu'elle détenait toujours une police d'assurance et qu'elle avait bien effectué ses paiements auprès de son assureur. «*C'est ça qui est inquiétant de l'attitude de Transports Canada, de ne pas avoir une personne ou deux dans le département qui mettent à jour ces informations-là pour le gouvernement*», a-t-il souligné. *Moi, ça m'a étonné d'apprendre qu'il y ait la possibilité que cette compagnie ne soit pas couverte. Je n'en revenais pas. C'est une autre aberration de plus*», a-t-il ajouté.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Irving visée par la demande de recours collectif

Les victimes de Lac-Mégantic qui cherchent à obtenir justice ont placé de nouvelles cibles dans la mire de leur requête pour autorisation d'un recours collectif, déposée lundi matin à Sherbrooke. La requête a en effet été amendée pour y inclure de nouveaux intimés, en l'occurrence les clients de la Montreal, Maine and Atlantic Railway, soit des entreprises pétrolières, dont Irving Oil et ses filiales. Irving Oil, établie au Nouveau-Brunswick, est l'une des plus grandes sociétés productrices et exportatrices de produits pétroliers au Canada. La requête amendée reproche aux nouveaux intimés d'avoir omis de prendre des mesures appropriées ou de faire en sorte que le contenu hautement inflammable des wagons-citernes qui ont déraillé dans le centre-ville de Lac-Mégantic était correctement entreposé et transporté en toute sécurité. D'autres entités pourraient être impliquées au fur et à mesure que de nouveaux faits apparaîtront.

ACTUALITÉS

Magnotta: celui qui a mis en ligne la vidéo est libéré sous caution

Edmonton — Le propriétaire du site Internet qui avait mis en ligne la vidéo du meurtre qu'aurait commis Luka Magnotta a été libéré sous caution jeudi. Mark Marek, qui exploite le site *bestgore.com*, est accusé de corruption des mœurs. Il a comparu devant un tribunal d'Edmonton jeudi matin, où un juge l'a libéré moyennant une caution de 7500\$. La Couronne s'était opposée à la remise en liberté de Marek, soutenant qu'il risquait de quitter le pays. La défense a toutefois fait valoir que le passeport de l'accusé avait été saisi par la police. Selon les forces de l'ordre, Magnotta a envoyé la vidéo à Mark Marek l'an dernier, et celui-ci l'a mise en ligne en sachant fort bien qu'il s'agissait d'un vrai meurtre. Le procès de Luka Magnotta pour le meurtre prémédité et le démembrement de l'étudiant chinois Jun Lin s'amorcera en septembre 2014 à Montréal.

La Presse canadienne

Baie-Johan-Beetz: fin de l'évacuation

Baie-Johan-Beetz — Les résidents de Baie-Johan-Beetz ont reçu jeudi l'autorisation de regagner leurs domiciles. Plus tôt dans la journée, la municipalité située sur la Côte-Nord a été sécurisée, permettant ce retour à la maison pour un peu plus de 70 personnes qui avaient dû partir d'urgence lundi soir en raison d'un important incendie de forêt qui les menaçait. Au plus fort du sinistre, les flammes se sont approchées à 1,5 kilomètre du petit village. Cependant, la route 138 reste fermée à l'est du village, ce qui isole toujours les communautés d'Aguanish et de Natashquan. Selon une évaluation de la SOPFEU, l'incendie fait rage sur environ 30 000 hectares dans cette région.

La Presse canadienne

Nouvelle alerte à la bombe sur le chantier du CUSM

Un autre appel à la bombe logé au chantier du futur Centre universitaire de santé McGill (CUSM), à Montréal, a provoqué jeudi l'évacuation des quelque 325 travailleurs présents et leur renvoi à la maison pour la journée. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a dépêché des agents sur place, notamment pour vérifier l'extérieur du périmètre du chantier situé dans l'ancienne gare de triage Glen, dans le sud-ouest de Montréal. Le chantier du CUSM, l'un des plus importants au Québec, a fait l'objet de quelques appels à la bombe du genre au cours des derniers mois. Le SPVM assure qu'il est à la recherche des auteurs de tels appels, qui s'exposent à des accusations criminelles même s'il s'agit de canulars.

La Presse canadienne



PHILIPPE HUGUEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Monsanto ne compte pas retirer sa demande de renouvellement de l'autorisation pour son maïs MON 810 résistant aux insectes — le seul OGM actuellement cultivé à des fins commerciales en Europe depuis 1998.

Monsanto fait marche arrière sur les OGM cultivés en Europe

AUDREY GARRIC

à Paris

C'est un nouveau coup porté aux OGM en Europe. Le géant américain des biotechnologies Monsanto va retirer toutes ses demandes d'homologation en cours pour de nouvelles cultures transgéniques dans l'Union européenne (UE). En cause: l'absence de perspectives commerciales dans un continent globalement hostile aux biotechnologies.

«Nous retirerons les homologations dans les mois qui viennent», a déclaré à Reuters, mercredi, Jose Manuel Madero, président et directeur général de Monsanto pour l'Europe. L'information a été confirmée par la Commission européenne, qui a dit «prendre note de cette décision».

Sont concernées cinq demandes d'homologation pour du maïs, une concernant du soja et une autre de la betterave à sucre. Par contre, Monsanto ne compte pas retirer sa demande de renouvellement de l'autorisation pour son maïs MON 810 résistant aux insectes — le seul OGM actuellement cultivé à des fins commerciales en Europe depuis 1998.

Le groupe d'agrochimie a indiqué qu'il comptait se recentrer sur son activité traditionnelle de semences en Europe, en investissant 300 millions de dollars dans la décennie à venir dans «l'amélioration génétique des semences et la production de semences». Il veut également s'employer à obtenir les autorisations d'importation dans l'UE de variétés de semences OGM dont la culture est généralisée aux États-Unis et en Amérique du Sud.

Hostilité

Cette décision reflète les difficultés rencontrées par de nombreuses entreprises de biotechnologies face à un système européen d'homologation des OGM long et complexe. L'Union européenne délivre en effet les autorisations de mise sur le marché ou de mise en culture des organismes génétiquement modifiés après une évaluation, au cas par cas, des risques pour la santé publique et l'environnement réalisée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), ainsi qu'une consultation des États membres. Ces derniers peuvent ensuite faire jouer une clause de sauvegarde pour interdire sur leur territoire l'un de ces OGM.

Résultat, seulement trois variétés ont reçu un feu vert pour être cultivées sur le Vieux Continent: le MON810 — contre lequel huit pays européens ont toutefois pris des moratoires —, la pomme de terre Amflora — dont le producteur allemand BASF a arrêté le développement en janvier 2012 avant de déménager ses activités de recherche aux États-Unis —, et le maïs T25 — tolérant à un herbicide, mais qui n'a jamais été cultivé en Europe.

Au total, les cultures OGM, en baisse depuis des années, couvrent aujourd'hui 132 000 hectares en Europe, à 95% en Espagne et au Portugal, soit moins de 1% de l'ensemble des champs du continent. Conséquence: Monsanto réalise moins de 2% de ses 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires européen grâce aux OGM, selon le *Financial Times*.

«Quand il est arrivé en Europe il y a 15 ans, Monsanto ne s'attendait pas à une telle résistance des Européens. Il pensait pouvoir se développer comme aux États-Unis», estime Christophe Noiset, chargé de mission pour l'association Inf'OGM.

Le lobbying agressif de l'entreprise n'y aura rien changé.

Importation d'OGM

Malgré l'hostilité du public, les OGM restent présents en Europe par le biais des importations. Au total, 41 OGM sont autorisés à la mise sur le marché, selon Inf'OGM: du maïs, du coton, de la betterave, de la pomme de terre et, surtout, du soja. L'Union européenne est ainsi l'un des grands acheteurs mondiaux de céréales génétiquement modifiées: elle importe chaque année plus de 40 millions de tonnes de soja transgénique pour alimenter son bétail, dont 4 millions de tonnes pour la France.

«Si une majorité d'États européens n'ont pas envie de cultiver des OGM sur leur territoire, ils ne peuvent pas s'opposer à leur importation, car ils ne sont pas autonomes en protéines végétales pour nourrir le bétail, analyse Christophe Noiset. L'Europe ne pourra pas sortir de la dépendance au soja transgénique sans une réelle implication des pouvoirs publics pour faciliter l'émergence d'une filière qui nous soit propre.» D'ici là, Monsanto a enregistré 26 nouveaux dossiers d'OGM qui attendent une autorisation pour être importés en Europe.

Le Monde

Harkat est libéré de son bracelet GPS

Ottawa soupçonne le réfugié algérien d'entretenir des liens avec des terroristes

Ottawa — La femme d'un résident d'Ottawa accusé d'avoir des liens avec des groupes terroristes a annoncé jeudi que les autorités avaient retiré le bracelet de surveillance électronique de la cheville de son mari. Sophie Harkat a affirmé que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) avait enlevé l'appareil mercredi soir dans la foulée d'un ordre de la cour visant à adoucir les conditions de mise en liberté de Mohamed Harkat.

Le jugement de la Cour fédérale, qui fait suite à une audience ayant eu lieu en juin dernier, n'a pas encore été rendu public.

M^{me} Harkat a toutefois confié à La Presse canadienne que son époux et elle étaient revenus à leur résidence mercredi et avaient découvert que l'ASFC leur avait laissé un mes-

sage téléphonique leur demandant de se présenter à l'un de ses bureaux pour que le bracelet GPS puisse être retiré.

M. Harkat, un réfugié algérien, a été arrêté il y a plus de 10 ans en vertu d'un certificat de sécurité parce qu'il était soupçonné d'être un agent double d'al-Qaïda.

Depuis sept ans, il est assigné à son domicile d'Ottawa et soumis à des conditions très strictes.

Mohamed Harkat a toujours rejeté les accusations d'une quelconque implication dans des activités terroristes. Il affirmait en juin avoir vécu avec difficulté les dix dernières années. Il disait être traité depuis trois ans par un psychologue pour des troubles d'anxiété, de stress post-traumatique et d'insomnie.

La Presse canadienne



Mohamed Harkat

Découverte de deux nouveaux virus géants

Washington — Ces virus sont si gros qu'ils pourraient bien être nos lointains ancêtres: des chercheurs français ont découvert deux nouveaux virus si grands qu'ils pourraient constituer à eux seuls une nouvelle forme de vie, selon une étude publiée jeudi.

Les chercheurs racontent avoir été «extrêmement surpris» par la découverte de ce qu'ils appellent des *Pandoravirus*, des virus qui ne sont pas apparentés à ceux qui rendent les gens malades, ont-ils expliqué dans cette étude publiée dans le journal *Science*.

Ces *Pandoravirus* sont remarquables du fait de la grande taille de leur génome, qui contient entre 1900 et 2500 gènes, alors que le virus de la grippe n'en contient que 10. À titre de comparaison, l'être humain dispose d'environ 24 000 gènes. Le précédent record observé pour un virus était de 1200 gènes.

D'ordinaire, les virus ne sont pas considérés comme des formes de vie à proprement parler, mais pour certains chercheurs, ces virus géants pourraient être classés comme des organismes vivants.

Boîte de Pandore

L'un de ces deux virus, *Pandoravirus salinus*, a été découvert dans une couche sédimentaire au large des côtes chiliennes. L'autre, *Pandoravirus dulcis*, a été trouvé dans la vase au fond d'une mare à Melbourne, en Australie.

Observés au microscope, ces nouveaux virus semblent beaucoup plus proches de cel-

lules vivantes que les autres virus connus. Ceci s'explique par le fait que ces *Pandoravirus* viennent d'une famille différente de virus que ceux connus jusque-là, indique Jean-Michel Claverie, professeur à la Faculté de médecine d'Aix-Marseille et Chantal Abergel, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Leur forme et la quantité de gènes qu'ils contiennent «nous ont fait penser à la boîte de Pandore: ouvrir cette boîte va véritablement briser les fondations de ce qu'on savait sur les virus jusqu'à présent», ont ajouté les deux chercheurs dans un courriel. «L'absence de similarités de la plupart de leurs gènes avec d'autres formes de vie pourrait indiquer qu'ils viennent d'une lignée de cellules primitives totalement différente», ajoutent-ils.

Complexité

Pour Gustavo Caetano-Anolles, professeur de bio-informatique à l'Université de l'Illinois qui étudie les virus géants, mais n'a pas pris part à cette étude, ces *Pandoravirus* «font partie de quelque chose que nous ne comprenons pas très bien, et qui a la même complexité qu'une cellule».

Les scientifiques espèrent que cette découverte permettra de financer d'autres recherches sur la manière dont ces *Pandoravirus* opèrent, ce qui pourrait conduire à d'importantes innovations en matière biomédicale et de biotechnologie.

Agence France-Presse

SOUTIEN À

LAC-MÉGANTIC

Pour faire un don • 1 800 418-1111 • www.croixrouge.ca

+

CROIX-ROUGE
CANADIENNE
QUÉBEC

Une initiative de

LE DEVOIR

RÉMI DUPRÉ

à Gap

STÉPHANE MANDARD

à Paris

« On tape. On n'a jamais tapé comme ça. Dès qu'un profil sanguin fait apparaître une variation suspecte, on cogne. Jusqu'à 21 h 30 le soir, et on remet ça à 6 heures le matin. » Sur la route du Tour de France, les contrôleurs antidopage n'y vont pas de main morte. « On n'a jamais bossé comme ça, confie un observateur avisé, qui n'en est pas à sa première Grande Boucle. En deux jours, la moitié du peloton y est passée. »

Cette stratégie de harcèlement n'a pas – encore – débouché sur un contrôle positif, mais irrite certains coureurs : « *Il y en a qui râlent, et ça se voit sur leurs performances.* » Pas sur celles du maillot jaune. Vainqueur du second contre-la-montre individuel, Chris Froome a porté, mercredi, son avance sur son dauphin Alberto Contador (Saxo-Tinkoff) à 4 min 34 s. Froome a distancé un peu plus l'Espagnol jeudi, au terme de la double ascension de l'alpe d'Huez. Son avance est désormais de 5 min 11 s. Le leader de Sky fait partie des coureurs les plus contrôlés depuis le départ de l'épreuve. « *Il a un coup d'avance* », commente la même source, « *son passeport biologique est parfaitement lisse* ».

Poches de sang détruites dans des broyeuses

Ledit passeport biologique a été mis en place par l'UCI afin de détecter les variations des profils hématologiques ou endocrinologiques pouvant indiquer la prise de produits dopants. Sur le Tour, l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) s'en sert pour cibler les contrôles urinaires et sanguins. Le problème, c'est qu'il est aujourd'hui détourné de son usage par certains coureurs et leurs préparateurs, qui s'en servent comme d'une boussole pour gérer les variations induites par les protocoles de dopage. « Certains médecins d'équipe réveillent les coureurs à 5 h, avant le passage des contrôles, afin d'ajuster les valeurs », confirme le spécialiste, qui note que pour présenter des profils sans variations suspectes dans le temps, la solution est simple : « Des microdoses de tout, tout le temps. » Et c'est valable pour l'EPO comme pour les transfusions sanguines.



IOEL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Le leader de l'équipe Sky et détenteur du maillot jaune, Chris Froome, fait partie des coureurs les plus contrôlés depuis le départ de la centième édition du Tour de France.

Fini les injections de poches d'un demi-litre de sang du bon docteur Fuentes. Trop visible. Aujourd'hui, la mode est aux minipoches de sang. *« Des équipes se déplacent avec des broyeuses dans les hôtels. Ça leur permet de détruire les poches une fois utilisées et de s'en débarrasser ni vu ni connu dans les toilettes, révèle l'expert. Il faudrait que la police fasse des descentes dans les hôtels en coupant l'eau. »* La police, en l'occurrence l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp), a détaché des hommes sur le parcours du Tour. Mais comme les contrôleurs antidopage, ils sont bredouilles.

En 2012, les enquêteurs de l'Oclaesp avaient interpellé Rémy Di Grégorio, soupçonné de pratiquer l'ozonothérapie, une méthode thérapeutique qui régénère et oxygène l'organisme. Les contrôleurs de l'AFLD avaient attrapé le Luxembourgeois Frank Schleck, grand frère d'Andy, positif au Xipamide (diurétique).

Pour le président de l'AFLD, Bruno Genevois, l'absence de cas positifs sur le Tour 2013



PASCAL GUYOT AGENCE FRANCE-PRESSE

Chris Froome a fait l'objet d'un contrôle antidopage jeudi à l'issue de la double ascension de l'alpe d'Huez.

« ne permet pas de tirer des conclusions tranchées sur une réduction des pratiques interdites ». « Quinze jours après la fin du Tour, on devrait connaître l'ensemble des analyses urinaires et sanguines, explique-t-il. Il ne faut pas oublier que le passeport biologique impose d'autres délais. Avec l'accord de l'Union cycliste internationale, on procédera aussi à des analyses rétrospectives en conservant des échantillons durant quatre

ans. » Comprendre qu'il faudra encore attendre quelques jours, ou quelques années, pour connaître les cas positifs du Tour 2013.

En collaboration étroite avec l'UCI, l'AFLD mène, cette année, une politique de contrôles « plus ciblés » et « plus inopinés », précise Bruno Genevois. « Outre les prélèvements faits sur l'ensemble du peloton 48 heures avant le départ, on cible aussi des individus durant la compétition selon leurs per-

Michel Audran. *Mais elle n'a jamais été testée sur les hommes...* Pourtant, en mars, le coureur russe Valery Kaykov (Rusvélo) a bien été contrôlé positif à cette substance ainsi qu'au GW1516, un modulateur métabolique vendu sur le marché noir.

Un an plus tôt, le contro-versé Alberto Beltran Nino, ex-médecin de l'équipe espagnole Xacobeo Galicia, avait été interpellé à l'aéroport de Madrid avec de l'Aïcar dans ses valises. Le praticien colombien transportait également du TB500, un peptide de 43 acides aminés synthétisé par le laboratoire vétérinaire australien DB Genetics LLC. Outre ses propriétés cicatrisantes et anti-inflammatoires, ce produit agit sur le développement musculaire et la vascularisation. Le 1^{er} juillet 2011, la veille du départ du Tour de France, Wim Vansevenants, chauffeur de l'équipe belge Omega Pharma-Lotto, avait, lui aussi, été arrêté en possession d'un colis de TB500. *«Les tricheurs auront toujours un temps d'avance, explique Marc Kluszczyński. On tend vers un dopage de récupération, plus lissé et moins frappant.»*

« Des gars très bien organisés »

Selon ce docteur en pharmacie, les autorités antidopage devraient s'intéresser à une toute nouvelle molécule : le GAS6. Lundi 15 juillet, Thomas Frei — ex-coureur suisse de l'équipe BMC contrôlé positif à l'EPO en 2010 — a mentionné pour la première fois ce mystérieux assemblage chimique sur son compte Twitter. « Le GAS6 a déjà circulé lors du dernier Giro. Il appartient à la jungle des facteurs de croissance par synthèse qui sont indétectables », décrit Marc Kluszczyński. Il favorise la sécrétion d'EPO endogène, notre corps en fabriquant. C'est aussi valable pour les inhibiteurs de l'HIF et d'autres hormones indétectables et qui ne figurent pas sur la liste noire de l'AMA. » La prolifération de ces nouvelles substances pourrait rendre encore plus ardue la mission des autorités de contrôle.

« On a bossé dur, on a beaucoup surveillé, confie une source policière. Mais en face, on a des gars très bien organisés, très discrets. Trop professionnels pour se faire avoir. »

Le Monde

Lire aussi » Une première victoire d'étape française sur le Tour. *Page B 8*

Autoroute 20 est

SECTEUR 32^e AVENUE

ENTRAVE MAJEURE

FIN DE SEMAINE DU 19 JUILLET

X **Fermeture partielle (1 voie fermée sur 2) de l'A-20 en direction est à la hauteur de la 32^e Avenue**

- DE 7 H SAMEDI À 23 H 30 DIMANCHE

Cette fermeture pourrait entraîner de la congestion, le Ministère invite donc les usagers de la route qui le peuvent à éviter le secteur.

Note : L'autoroute 20 en direction est sera complètement fermée entre la sortie n° 56 – *Aéroport P.-E.-Trudeau / A-520 est / Av. Dorval* et l'autoroute 13 dans les nuits de vendredi à samedi et de dimanche à lundi.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, ces entraves pourront être reportées.

MOBILITÉ MONTREAL
CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

quebec511.info

DES
INFRASTRUCTURES
POUR TOUS

Québec

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO									
Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %
S&P TSX	169 510	12 628,85	+60,08	0,5	Matériaux	42 361	228,37	-0,80	-0,4
S&P TX20	63 165	555,59	+2,50	0,4	Immobilier	5 564	231,01	-0,27	-0,1
S&P TX60	104 788	726,59	+4,45	0,6	Télécoms	5 952	111,48	-0,35	-0,3
S&P TX60 Cap.	104 788	803,46	+4,92	0,6	Serv. collect.	4 483	215,10	-0,69	-0,3
Cons. de base	8 064	301,97	+1,23	0,4	Métaux/minerais	9 139	731,57	+0,76	0,1
Cons. discrét.	4 854	121,60	+0,73	0,6					
Énergie	46 840	259,21	+1,96	0,8	TSX CROISSANCE				
Finance	25 149	207,27	+2,74	1,3	TSX Venture	60 543	914,57	+3,75	0,4
Aurifère	35 612	170,68	-1,03	-0,6					
Santé	2 169	81,16	+0,21	0,3					
Tech. de l'info	5 368	29,74	-0,01	-0,0					
Industrie	10 990	142,81	0,00	0,0					

 Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: La publication de solides données économiques et de bons résultats trimestriels bancaires aux États-Unis ont aidé l'indice de référence de la Bourse de Toronto à clôturer en hausse. L'indice composé S&P/TSX a avancé de 60,08 points pour terminer la journée à 12 628,85 points.

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▲ Alim. Couche-Tard	ATD.B	64,09	0,71	1,12	539	44,40	64,09
Canadian Tire	CTC.A	83,70	-0,20	-0,24	151	64,63	87,45
Cogeco	CCA	51,81	0,42	0,82	46	34,45	52,02
Corus	CJR.B	24,50	0,20	0,82	90	21,67	26,49
Groupe TVA	TVA.B	8,45	-0,05	-0,59	3	6,50	10,52
Jean Coutu	PJC.A	19,03	-0,01	-0,05	503	13,60	19,48
Loblaw	L	48,57	0,01	0,02	1 517	31,15	52,06
▲ Magna	MG	77,24	0,77	1,01	539	37,68	78,64
Metro	MRU	72,85	0,14	0,19	347	53,17	74,00
▲ Quebecor	QBR.B	48,50	1,12	2,36	148	32,30	48,50
Rona	RON	11,56	0,10	0,87	83	9,25	14,49
Saputo	SAP	49,23	0,48	0,98	1 701	39,76	54,62
Shaw	SJR.B	25,75	0,11	0,43	1 118	18,98	25,94
Shoppers Drug Mart	SC	60,31	0,06	0,10	2 331	40,03	61,71
Tim Hortons	THI	59,41	0,51	0,87	1 061	45,11	59,58
▲ Transat A.T.	TRZ.B	7,75	0,10	1,31	303	2,79	8,80
Yellow Media	Y	11,98	-0,01	-0,08	23	5,40	12,49

ÉNERGIE							
▲ Cameco	CCO	22,11	0,24	1,10	708	16,50	23,49
▲ Canadian Natural	CNQ	33,92	0,55	1,65	4 571	26,46	33,97
Canadian Oil Sands	COS	20,24	0,06	0,30	1 340	18,62	22,34
Enbridge	ENB	46,58	-0,04	-0,09	1 723	37,74	49,17
▲ EnCana	ECA	18,04	0,23	1,29	7 551	17,40	23,86
▲ Enerplus	ERF	17,05	0,23	1,37	578	11,53	17,05
▲ Pengrowth Energy	PGF	6,01	0,10	1,69	2 765	3,93	7,39
▲ Pétrolière Impériale	IMO	44,29	0,79	1,82	664	38,58	48,32
Suncor Energy	SU	32,55	-0,08	-0,25	3 567	27,50	34,99
Talisman Energy	TLM	11,78	-0,05	-0,42	3 823	10,62	14,69
TalcanCanada	TRP	46,95	-0,01	-0,02	1 457	43,16	51,21
Valener	VNR	16,20	-0,09	-0,55	66	15,46	16,47

FINANCIÈRES							
B. CIBC	CM	77,80	0,68	0,88	1 667	70,45	84,99
▲ B. de Montréal	BMO	64,39	0,70	1,10	2 223	56,72	64,70
B. Laurentienne	LB	44,75	0,23	0,52	199	42,41	47,80
▲ B. Nationale	NA	78,11	1,63	2,13	1 462	71,77	80,33
▲ B. Royale	RY	64,78	0,98	1,54	4 800	50,18	64,92
▲ B. Scotia	BNS	58,85	0,81	1,40	2 556	50,51	61,84
▲ B. TD	TD	87,48	1,32	1,53	2 545	77,68	87,48
Brookfield Asset	BAM.A	38,99	0,22	0,57	669	31,23	39,37
Cominar real	CUF.UN	20,77	-0,20	-0,95	246	20,09	25,46
▲ Corp. Fin. Power	PWF	32,90	0,71	2,21	494	24,07	32,90
▲ Fin. Manuvie	MFC	18,25	0,27	1,50	3 212	10,18	18,33
▲ Fin. Sun Life	SLF	33,29	0,44	1,34	1 536	19,94	33,48
▲ Great-West Lifeco	GWO	30,96	0,48	1,57	596	20,77	30,96
Industrielle All.	IAG	42,39	0,19	0,45	265	20,55	44,07
▲ Power Corporation	POW	30,13	0,79	2,69	784	22,15	30,13
▼ TMX	X	44,99	-1,09	-2,37	39	42,50	57,82

INDUSTRIELLES							
Air Canada	AC.B	2,28	0,01	0,44	1 088	0,96	3,40
▲ Bombardier	BBD.B	5,04	0,06	1,20	5 193	2,97	5,04
CAE	CAE	11,82	0,03	0,25	1 955	9,32	12,02
Canadien Pacifique	CP	133,71	0,41	0,31	581	74,47	144,43
Chemin de fer CN	CNR	105,35	-0,13	-0,12	796	83,45	107,57
SNC-Lavalin	SNC	44,12	-0,08	-0,18	296	34,36	49,85
Transcontinental	TCL.A	12,80	-0,01	-0,08	50	7,97	13,10
TransForce	TFI	20,29	-0,09	-0,44	171	16,15	23,17

MATÉRIAUX							
Agrium	AGU	92,73	-0,45	-0,48	868	87,78	116,38
Barrick Gold	ABX	16,34	0,00	0,00	3 299	14,22	42,08
▼ Goldcorp	G	27,34	-0,28	-1,01	2 207	23,26	46,31
▼ Kinross Gold	K	5,08	-0,07	-1,36	2 208	4,74	10,98
▼ Mines Agnico-Eagle	AEM	28,10	-1,04	-3,57	883	26,18	56,99
Potash	POT	39,71	0,06	0,15	2 896	37,02	46,70
Teck Resources	TCK.B	23,55	-0,16	-0,67	1 985	21,11	38,13

SERVICES PUBLICS							
▼ Fortis	FTS	32,30	-0,41	-1,25	532	30,70	35,14
TransAlta	TA	14,87	-0,01	-0,07	598	12,80	17,56

TECHNOLOGIE							
▼ BlackBerry	BB	9,42	-0,22	-2,28	1 629	6,10	18,49
▲ CGI	GIB.A	30,96	0,31	1,01	743	22,33	33,08

TÉLÉCOMMUNICATIONS							
BCE	BCE	43,50	-0,17	-0,39	2 109	40,58	48,90
Bell Alliant	BA	28,24	-0,12	-0,42	806	24,90	29,26
Rogers	RCI.B	42,13	0,11	0,26	703	37,01	52,75
Telus	T	31,59	-0,24	-0,75	2 096	29,52	37,94

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
iShares DEX	XBB	30,46	-0,06	-0,20	73	30,09	31,86
▼ iShares MSCI	XEM	23,23	-0,28	-1,19	100	21,23	25,67
▲ iShares MSCI EMU	EZU	34,33	0,38	1,12	3 224	24,77	36,08
iShares S&P 500	XSP	19,33	0,09	0,47	363	15,15	19,38
iShares S&P/TSX	XIC	19,93	0,10	0,50	95	18,00	20,47



INDICES QUÉBÉCOIS				
Indice	Fermature	var. pts	var. %	
INDICE QUÉBEC IQ30	1612,36	+11,85	+0,74	
INDICE QUÉBEC IQ120	1603,57	+8,49	+0,53	

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
EnCana	ECA	18,04	0,23	1,29	7 551	17,40	23,86
iShares S&P/TSX	XIU	18,25	0,11	0,61	5 906	16,34	18,72
Bombardier	BBD.B	5,04	0,06	1,20	5 193	2,97	5,04
B. Royale	RY	64,78	0,98	1,54	4 800	50,18	64,92
Canadian Natural	CNQ	33,92	0,55	1,65	4 571	26,46	33,97
Talisman Energy	TLM	11,78	-0,05	-0,42	3 823	10,62	14,69
Surge Energy	SGY	5,67	0,10	1,80	3 643	2,68	8,85
First Quantum	FM	16,52	0,37	2,29	3 602	14,22	24,90
Suncor Energy	SU	32,55	-0,08	-0,25	3 567	27,50	34,99
Horizons BetaPro	HND	6,14	-0,65	-9,57	3 323	4,72	11,66

LES GAGNANTS EN %							
PFB	PFB	5,63	0,50	9,75	2	4,60	7,69
Horizons BetaPro	HNU	12,49	1,09	9,56	2 531	10,00	18,67
Ecosynthetix	ECO	5,45	0,45	9,00	5	2,66	5,45
Walter Energy	WLT	14,03	1,01	7,76	4	10,42	41,05
Canfor Pulp	CFX	9,65	0,57	6,28	41	7,60	12,00
Ing Diversifi	IFL.UN	9,90	0,58	6,22	45	9,17	10,19
AirBoss of America	BOS	5,45	0,31	6,03	216	4,39	5,45
MethylGene	MYG	9,50	0,50	5,56	5	3,00	22,00
Allied Nevada Gold	ANV	6,75	0,35	5,47	200	5,62	40,15
Vitrin	VTN	6,79	0,35	5,43	2	3,60	7,80

LES PERDANTS EN %							
Horizons BetaPro	HND	6,14	-0,65	-9,57	3 323	4,72	11,66
Moneda Latam	MLE.UN	8,41	-0,79	-8,59	2	8,41	10,25
Andrew Peller	ADW.B	18,00	-0,90	-4,76	1	10,29	18,90
Imperial Metals	III	10,64	-0,52	-4,66	24	8,13	14,95
Newcrest Minin	NM	10,75	-0,45	-4,02	0	8,81	31,00
Clarke	CKI	5,00	-0,20	-3,85	3	3,76	5,25
Horizons BetaPro	HMD	7,15	-0,28	-3,77	1	5,21	8,93
Mines Agnico-Eagle	AEM	28,10	-1,04	-3,57	883	26,18	56,99
Partners Real	PAR.UN	6,81	-0,24	-3,40	38	6,40	8,70
Fst Nat Mrtg	FNM.UN	8,85	-0,30	-3,28	0	8,50	10,10

LES GAGNANTS EN \$		
--------------------	--	--

ÉCONOMIE

Les profits de Shoppers Drug Mart sont en hausse

La future acquisition de Loblaw table de plus en plus sur les articles à prix moins élevés pour égayer son bilan

DAVID FRIEND
à Toronto

Le printemps frisquet a donné quelques frissons aux dirigeants des pharmacies Shoppers Drug Mart — Pharmaprix au Québec — au deuxième trimestre, alors que la chaîne a vendu moins d'écrans solaires, des produits à marge de profit élevée, tout en faisant face à la concurrence de détaillants rivaux comme Target et Wal-Mart. Néanmoins, l'entreprise de Toronto, qui est en train de

passer sous le contrôle des Compagnies Loblaw, a enregistré une hausse de ses ventes même si une partie croissante de celles-ci est imputable à des prix réduits et à des offres spéciales. « *De toute évidence, le consommateur continue d'accorder une grande importance à la valeur et au prix* », a affirmé jeudi le président et chef de la direction de Shoppers Drug Mart, Domenic Pilla, lors d'une conférence téléphonique ayant eu lieu à la suite de l'annonce des résultats fi-

147 M\$

Les profits de Shoppers Drug Mart au deuxième trimestre

nanciers de la société. « *La proportion de nos ventes [d'articles à prix moins élevés] continue d'augmenter, et cela a certainement exercé un impact sur les marges* », a ajouté M. Pilla. Le conseil d'administration

et la direction de Shoppers Drug Mart appuient l'offre d'achat de 12,4 milliards \$ faite par Loblaw, annoncée plus tôt cette semaine. La proposition amicale doit permettre au plus important détaillant du secteur canadien de l'alimentation de mettre la main sur la plus importante chaîne de pharmacies au pays. A l'instar de nombreux détaillants canadiens, Shoppers fait face à une concurrence croissante des grandes chaînes américaines, comme Wal-Mart et Target, qui a amorcé l'ouverture

de ses magasins au Canada plus tôt cette année. Toutes deux proposent des produits similaires, incluant aliments et produits de beauté, en plus d'exploiter des pharmacies. Malgré cette pression, Shoppers a été en mesure de dépasser les attentes des analystes au deuxième trimestre, avec un bénéfice net de 147 millions, ou 73 ¢US par action, soit un cent de mieux que le résultat moyen prévu par les spécialistes consultés par la firme Thomson Reuters. La chaîne avait réalisé des

profits de 145,3 millions, ou 69 ¢ par action, durant la même période il y a un an, alors que l'entreprise comptait davantage d'actions en circulation. Les ventes de Shoppers se sont élevées à 2,54 milliards au deuxième trimestre, contre 2,46 milliards un an auparavant. L'action de Shoppers Drug Mart a terminé la séance de jeudi à 60,31\$ à la Bourse de Toronto, en hausse de 6 ¢, soit moins de 1% par rapport à leur précédent cours de clôture.

La Presse canadienne

Sur fond de dispute, Dell reporte un vote sur son retrait de la Bourse

SOPHIE ESTIENNE
à New York

Le groupe informatique américain Dell a reporté jeudi un vote d'actionnaires s'annonçant très serré sur son plan de retrait de la Bourse, qui rencontre une forte opposition. Une assemblée générale extraordinaire a démarré au siège de Dell à Round Rock au Texas. Elle a toutefois été très vite interrompue, sans qu'ait eu lieu le vote prévu sur le projet du p.-d.g.-fondateur Michael Dell, associé au fonds Silver Lake, visant à racheter l'intégralité du groupe et le retirer de la cote. Les actionnaires sont à nouveau convoqués le 24 juillet. Dans un bref communiqué, Dell a justifié le report par la volonté de « *fournir davantage de temps pour solliciter des procurations auprès des actionnaires* ». Il n'a pas précisé quel était le taux de participation jeudi.

« *C'est regrettable, mais pas surprenant* », ont réagi dans un autre communiqué l'investisseur Carl Icahn, chef de file des opposants au projet du p.-d.g., et son allié le fonds Southeastern Asset Management. Pour eux, « *ce report reflète le mécontentement des actionnaires de Dell vis-à-vis de l'offre de Michael Dell/Silver Lake, qui sous-évalue de manière importante l'entreprise* ». Michael Dell propose 13,65\$US par action, ce qui représente quand même une opération à 24,4 milliards. M. Icahn milite plutôt pour que le groupe s'endette et puise dans ses liquidités afin de financer un programme de rachat d'actions à 14\$US par titre.

Vers un relèvement de l'offre?

« *C'est un jeu de poker aux enjeux élevés* » et « *le résultat le plus probable est que les deux camps proposent un nouveau prix* », commente N. Venkatraman, un professeur de marketing à l'Université de Boston. « *La raison du report est qu'ils n'avaient pas les votes* » nécessaires pour approuver le projet du p.-d.g., juge aussi l'analyste spécialisé dans le secteur technologique Rob Enderle. « *Cela peut les motiver pour adoucir leur offre, mais cela ne donne pas beaucoup de temps aux gens pour examiner une nouvelle proposition.* »

Le report faisait l'objet de conjectures croissantes ces derniers jours dans les médias financiers, dont les estimations montraient une situation de moins en moins favorable au p.-d.g.-fondateur Michael Dell. Le *Wall Street Journal* avait évalué mercredi soir que 30% de l'actionnariat était désormais opposé au rachat, un chiffre auquel il fallait ajouter les votes blancs ou absents.

Michael Dell tente depuis début février de convaincre que son projet permettra de recentrer plus sereinement le groupe sur d'autres activités que les PC. Dell reste le troisième fabricant mondial de ces ordinateurs, mais leurs ventes reculent depuis maintenant cinq trimestres consécutifs.

Michael Dell est le premier actionnaire du groupe avec 15,6% du capital entre ses mains ou celles de proches en date du 22 mai, mais ne participe pas au scrutin. Il a reçu le soutien de trois sociétés de conseil aux actionnaires: Institutional Shareholder Services (ISS), Glass Lewis et Egan-Jones.

En face, Carl Icahn et Southeastern, qui totalisent environ 13% du capital, ont rallié de grands fonds d'investissements à leur cause. T. Rowe Price et Pzena Investment Management ont notamment confirmé faire partie des opposants.

Les analystes préviennent qu'un vote négatif aurait un effet néfaste sur le cours. N. Venkatraman le juge « *vraiment dangereux* », soulignant qu'il n'est « *pas clair que ces investisseurs aient un autre plan pour gérer l'entreprise sans Michael Dell* ». Rob Enderle qualifie pour sa part de « *miroir de fumée* » la proposition de Carl Icahn, qui ne concerne qu'une partie du capital. Les actionnaires doivent voter dans l'immédiat uniquement pour ou contre le rachat par le p.-d.g.. Un résultat négatif ne signifie pas forcément l'application du projet de Carl Icahn: il faudra encore faire tomber le conseil d'administration lors d'une assemblée générale ultérieure, où cette fois Michael Dell pourra voter.

Agence France-Presse



AGENCE FRANCE-PRESSE

La taïwanaise Foxconn, qui assemble en Chine des iPhone pour Apple, s'est vue plusieurs fois placée sous les projecteurs pour des questions de droits des travailleurs. Les multinationales demandent une « intégration profonde » que peine à fournir l'OMC. Mais elle pourrait être celle qui s'occupe des questions sociales.

L'OMC cherche son rôle dans le commerce international

Les liens commerciaux se tissent autrement, entre autres avec les pays émergents

ÉRIC DESROSIERS

Impasse du Cycle de Doha, multiplication des traités commerciaux parallèles, demandes des multinationales pour une « *intégration profonde* », conflit avec les priorités environnementales et sociales... L'Organisation mondiale du commerce a, de son propre aveu, de plus en plus de mal à suivre l'évolution de la mondialisation.

« *Le monde évolue rapidement, donc le monde du commerce évolue rapidement* », a résumé jeudi le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, lors de la publication du rapport annuel de son organisation.

Sur le plan statistique, la plus grande transformation du commerce mondial des dernières années a été l'explosion de la présence des pays en développement. Représentant environ le tiers des exportations en 1980, ces derniers comptaient déjà pour près de la moitié en 2011, la Chine passant, à elle seule, du 30^e rang mondial, avec une modeste part de 1%, à la 1^{re} place, avec 11%.

Une proportion croissante du commerce se fait d'ailleurs entre ces vedettes montantes, la part des échanges « Sud-Sud » dans le commerce mondial ayant bondi de 8% à 24% depuis 1990.

Intégration profonde

Cette montée en force des pays du Sud n'est pas le seul changement important en cours, note le rapport de l'OMC. On assiste aussi à un éclatement des étapes de production et à leur éparpillement sur le globe en de longues et mouvantes « *chaînes de valeurs mondiales* ».

Ce phénomène est principalement le fait de puissantes et influentes multinationales. Il réclame des économies un degré d'intégration commercial

plus profond que la simple diminution des habituelles barrières tarifaires sur lesquelles un forum multilatéral comme l'OMC se casse les dents depuis 2001 avec son cycle de négociations de Doha. Aussi assiste-t-on à une multiplication de forums et de traités bilatéraux ou régionaux visant des sujets beaucoup plus délicats, comme l'investissement, la mobilité de la main-d'œuvre et l'harmonisation de normes techniques, sanitaires ou autres.

La crainte de l'OMC est que l'addition de tous ces cadres régionaux finisse par augmenter plutôt que réduire les obs-

« **Le commerce n'est pas une fin en soi, mais un moyen de contribuer à notre avenir** »

tacles au commerce mondial en plus de bloquer l'accès de certaines régions à des pays entiers.

Priorités sociales et environnementales

L'OMC constate aussi une augmentation des risques d'accrochage, apparents ou réels, entre les règles commerciales et la volonté des populations de voir reculer le chômage, diminuer les inégalités, et de voir mieux protégé l'environnement. Un manque de coordination (ou de cohérence) de la part des pays et de leurs organisations internationales amène, par exemple, une avalanche de plaintes devant les tribunaux commerciaux contre des politiques dont l'objectif — on ne peut plus louable et légitime — était de promouvoir une économie verte, déplore l'OMC.

Ce « *déficit de cohérence* » s'observe aussi dans la « *guerre de change* » que se li-

vrent certains pays en recourant à toutes sortes de manœuvres pour déprécier leurs monnaies dans le but de donner à leurs exportateurs un avantage sur les autres.

OMC 2.0

Qu'est-ce que l'OMC peut faire? Certains observateurs estiment qu'elle doit reconnaître ses limites et se rendre compte du grand service qu'elle rend déjà en fixant certaines règles générales, en forçant une certaine transparence de la part des gouvernements, en offrant de l'aide technique aux pays les plus pauvres et en offrant le seul mécanisme multilatéral de règlement des différends vraiment efficace.

D'autres rêvent d'une « OMC 2.0 » qui s'aventurerait plus loin sur la voie de la libéralisation des échanges en « *multilatéralisant* » les meilleurs accords régionaux ou en prenant des libertés avec sa règle du consensus et en commençant à mettre en place de nouvelles règles dans les pays intéressés aussitôt qu'une certaine « *masse critique est atteinte* ». Une OMC qui essaierait aussi de faire le pont avec d'autres enjeux, comme l'environnement ou le travail. « *Le commerce n'est pas une fin en soi, mais un moyen de contribuer à notre avenir. Il a une relation réciproque complexe avec beaucoup d'autres facteurs. Il nous incombe de favoriser son développement et de créer les conditions dans lesquelles il peut apporter une contribution appropriée* », dit dans le rapport Pascal Lamy qui, après deux mandats de quatre ans, cédera sa place en septembre au Brésilien Roberto Carvalho de Azevêdo.

Le Devoir

Le PIB du Québec recule encore

GÉRARD BÉRUBÉ

Le PIB du Québec a reculé en avril pour un deuxième mois consécutif. Au repli attendu de l'activité dans la construction s'est ajoutée une contraction décevante de la production manufacturière.

Selon les données d'avril de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le PIB a inscrit une nouvelle baisse, de 0,1%, en avril. Elle contraste avec une hausse de 0,1% du PIB canadien au cours du même mois; elle suit une diminution de 0,2% en mars et une hausse de 0,2% en février.

« *Par ailleurs, le PIB des quatre premiers mois de 2013 progresse de 1,5% par rapport aux mêmes mois de 2012* », a ajouté l'ISQ. Plus en détail, le PIB avait progressé de 0,4% au premier trimestre, soit une poussée de 1,6% sur un an (contre 1,4% au Canada) nourrie par un fort mois de janvier.

Le recul d'avril est notamment expliqué par les baisses enregistrées dans la construction et la fabrication. « *Les industries productrices de biens enregistrent une baisse de 0,7% en raison essentiellement du recul observé dans la fabrication (-1,7%) et dans la construction (-1,7%)* », poursuit l'agence québécoise. La chute de 1,7% de la production manufacturière fait suite à un recul de 0,8% en mars.

Marc Pinsonneault, économiste principal à la Financière Banque Nationale, a souligné que « *le recul des mises en chantier de logements depuis le début de l'année nous avait préparés à une perte de vitesse de la construction résidentielle* ». Il s'est dit toutefois surpris et déçu que « *l'espoir que le bond de février de la production manufacturière soit durable se soit évanoui* ».

Tout sur les exportations

Déjà, au premier trimestre, la production manufacturière au Québec était inférieure de 4,3% à son sommet d'après récession, observé au deuxième trimestre de 2010. A titre de comparaison, sur l'horizon, l'activité manufacturière était en hausse de 2,1% en Ontario et de 2% à l'échelle canadienne. L'analyste a dit espérer que la montée du volume des exportations au Québec après deux mois au deuxième trimestre de 2013 puisse contribuer à inverser la tendance.

En fait, ces données sur les exportations se veulent plus nuancées. Le volume a diminué en mai pour un deuxième mois de suite, après une lancée en mars. « *On peut se consoler en se disant que le volume moyen des exportations en avril et en mai a été néanmoins supérieur de 3,6% à celui du premier trimestre* ». Et que « *cette poussée du volume des exportations au deuxième trimestre est supérieure à ce qui est constaté dans le reste du Canada (0,5%)* ».

Et Marc Pinsonneault de rappeler qu'« *en raison de la faiblesse appréhendée de la demande intérieure en 2013, la montée des exportations au Québec se doit de se poursuivre pour que la croissance économique atteigne [la prévision de l'ISQ de] 1,2%* ».

Le Devoir

Le nombre de prestataires d'assurance-emploi recule au pays

Ottawa — Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière a diminué de 2,4% en mai au pays, pour s'établir à 508 500, poursuivant la plus récente tendance à la baisse d'un mois à l'autre. Par rapport à mai 2012, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières s'est contracté de 7,4%, a indiqué Statistique Canada jeudi. Pour sa part, le Québec a connu une septième baisse mensuelle consécutive du nombre de prestataires en mai, en phase avec la moyenne nationale à 2,4%. Après neuf mois de peu de variations, le nombre de prestataires en Ontario a reculé de 3,6% en mai.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

BANQUE DU CANADA

Trop tôt pour juger

Les observateurs de la scène économique attendaient avec impatience la première décision de la Banque du Canada depuis la nomination de son nouveau gouverneur, Stephen Poloz. Une impatience bien inutile puisque le maintien du taux directeur à 1 % répond à la même analyse que celle de son prédécesseur, Mark Carney. Si les marchés s'en réjouissent, les épargnants la trouvent moins drôle!

Il fut un temps où l'arrivée d'un nouveau gouverneur à la tête de la banque centrale du pays était synonyme d'une réorientation de la politique monétaire décidée par le gouvernement au pouvoir. On se souviendra notamment du remplacement de l'Anglais John Crow par Gordon Thiessens à la fin d'un mandat de sept ans, en 1994, décision du ministre libéral Paul Martin qui ne cachait pas sa hâte de voir partir un gouverneur aussi dogmatique en matière de lutte contre l'inflation.

Cela dit, tous les gouverneurs qui se sont succédé depuis Crow sont quand même restés fidèles à la théorie qui veut que le rôle prioritaire d'une banque centrale soit d'assurer la stabilité des prix.

Dans le premier rapport publié depuis sa nomination, le nouveau gouverneur Stephen Poloz poursuit la politique établie par ses prédécesseurs et conserve la même fourchette cible de 1 % à 3 % d'inflation. Le taux actuel étant de moins de 2 %, la banque a donc les coudées franches pour maintenir les taux d'intérêt à un niveau plancher afin de fournir tout le carburant nécessaire à la croissance.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Malgré cette politique expansionniste facilitée par les attentes modestes et prévisibles du marché en matière de prix et de salaires, la croissance canadienne reste en deçà de la capacité de l'appareil de production. Ainsi, le PIB pourrait ne pas augmenter de plus de 1,8 % cette année (encore moins au Québec) à cause

de la faiblesse des exportations, des investissements et même des dépenses des ménages à bout de souffle. Des événements tels que les inondations en Alberta et la grève de la construction au Québec ont aussi freiné l'activité.

◆ ◆ ◆

Cela dit, il est trop tôt pour savoir de quel bois se chauffe le gouverneur Poloz. À titre d'exemple, comment réagirait-il dans l'hypothèse où la devise canadienne ferait l'objet d'une attaque spéculative en règle soulevant le huard bien au-delà de la devise américaine, au détriment de nos exportations? La banque délaisserait-elle sa politique de stabilité des prix pour défendre les sociétés canadiennes?

Rappelons qu'une des raisons qui ont conduit au choix de M. Poloz, c'est qu'il provient d'Expansion et développement économique Canada, le bras prêteur du gouvernement aux entreprises exportatrices. Rappelons encore que le développement du commerce international est une des grandes priorités du gouvernement Harper.

Le seul changement perceptible dans le discours de la banque cette semaine se résumait à une énumération détaillée des facteurs qui devraient changer avant de procéder à une hausse des taux: le retour à un niveau optimal d'utilisation de notre capacité de production, une aggravation de l'endettement des ménages ou encore l'apparition de signes inquiétants d'inflation. En attendant, on ne bouge pas et on attend de voir!

Tout en précisant que d'autres facteurs pourraient aussi l'amener à ajuster le tir, comme l'aggravation de la crise financière dans la zone euro, la banque prévient cependant que les taux d'intérêt reviendront certainement d'ici quelque temps à un niveau plus « normal », évidemment plus élevé que ce que l'on connaît depuis 2009. Quand? En 2015, prédisent certains, mais rien n'est moins certain...

Si le marché boursier ainsi que celui des obligations manifestent quotidiennement leur appréhension à l'idée d'un tel retour à la « normalité » qui leur ferait perdre beaucoup à court terme, les petits épargnants et les gestionnaires de régimes de retraite attendent ce jour avec impatience!

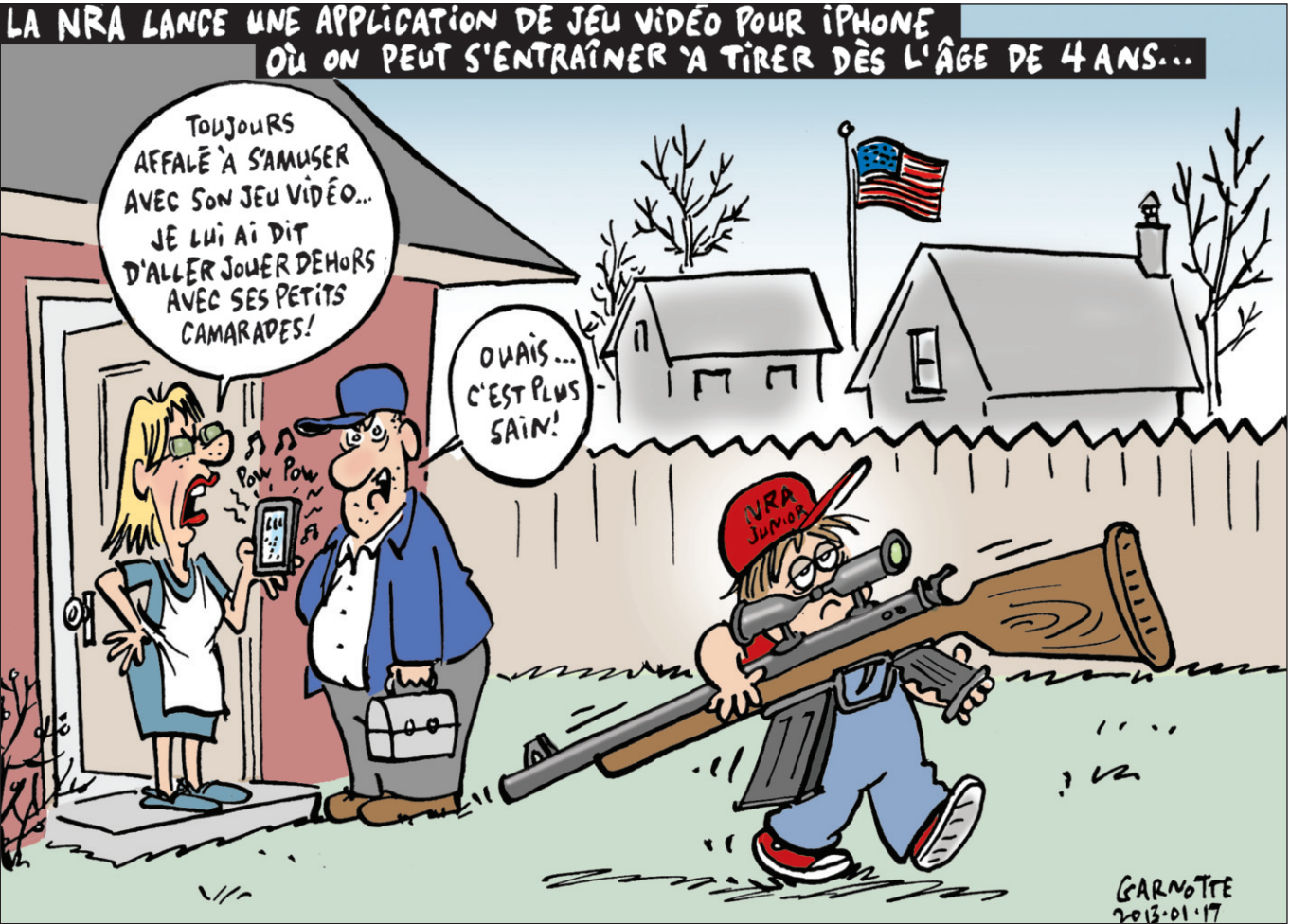
Un nouveau gouverneur à la tête d'une banque centrale, ça ne change pas le monde, comme dit la publicité. N'empêche que, contrairement aux États-Unis où la politique monétaire est décidée par un comité de douze gouverneurs régionaux en plus du président de la Réserve fédérale, le Canada prend un risque supplémentaire en confiant autant de responsabilités à un seul individu, aussi bien entouré soit-il.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

LETTRES

Lac-Mégantic: pourquoi payer si cher?

Au jour le jour, nous utilisons notre voiture, arrivons à destination, payons l'essence et repartons. Les changements climatiques, les fuites de pipeline, c'est bien abstrait quand on arrive au but. Les images de Lac-Mégantic, elles, montrent plus concrètement le problème d'une société tournée vers le pétrole. Et pour le régler, on ne peut pas juste accuser le système de freinage du train. Cette année, notre famille est passée de 3000 \$ à 2000 \$ d'achat de pétrole en optant pour une voiture diesel. Sur dix ans, c'est 10 000 \$ d'économie.

Quand je regarde la voiture hybride la plus performante sur le marché affichée à 22 000 \$ et qui peut faire économiser en carburant environ 15 000 \$ sur dix ans, c'est à se demander pourquoi on opérerait pour une autre voiture, même deux fois moins chère à l'achat. Imaginons l'économie pour une carte de transport en commun. En écoutant le témoignage des personnes ayant perdu un proche à Lac-Mégantic, l'émotion ressentie fait mal. Nous pourrions y mettre un baume en nous servant de cette catastrophe pour qu'individuellement et collectivement le pétrole ne nous coûte plus jamais aussi cher.

Sébastien Collard
Le 9 juillet 2013

À qui la faute?

Plus de 10 jours se sont écoulés depuis le tragique accident à Lac-Mégantic. La tragédie a provoqué un grand choc, mais très vite est venu le « alors, à qui la faute? ». La compagnie ferroviaire a montré du doigt le chef de train de fa-

çon très contestée, ou encore serait-ce la gare de Nantes? On entend que les citoyens entament un recours collectif contre la MMA, et c'est maintenant le gouvernement qui est accusé par ses compressions budgétaires et l'allègement de la réglementation.

Les Québécois se disent tristes de cet événement. « C'est terrible! » Mais lorsque je regarde autour de moi, je vois encore des routes débordant d'automobiles avec l'air conditionné au maximum, des bouteilles d'eau de plastique, des sacs de plastique à l'épicerie, des voyages vers l'autre bout du monde, et la liste est longue. Selon moi, nous sommes tous responsables et coupables de ce drame, en tant que consommateurs de pétrole. Montrer du doigt peut aider à faire un deuil, mais il n'aidera pas la société du futur.

Ce qu'il faudrait, c'est que tout un chacun tire une leçon personnelle de cette tragédie et qu'il y pense deux fois avant de prendre sa voiture pour aller travailler. Et que cette facette de la tragédie n'ait pas été soulevée par tout ce branle-bas médiatique me désole. N'a-t-on pas eu assez de déversements pétroliers cette année pour nous inciter à diminuer notre consommation et nous tourner vers d'autres énergies? Responsabilisons-nous!

Clémence Fortier-Morissette
Le 16 juillet 2013

George Zimmerman retrouve son arme

Si les citoyens de la Floride retiennent le motif de Georges Zimmerman, soit celui de considérer que Zimmerman, rencontré sur la rue tard le soir, peut à nouveau utiliser son arme pour vous atteindre mortellement comme ce fut le cas pour Trayvon Martin, chaque citoyen de

la Floride pourra se sentir autorisé de faire feu sur Zimmerman, parce que craignant pour leur vie. Cet homme ayant déjà utilisé son arme contre une personne non armée qui rentrait tout simplement chez elle, il peut toujours récidiver.

À mon avis, George Zimmerman serait mieux de déménager dans un autre État, parce que des citoyens qui trouvent que la justice a été mal rendue dans cette affaire pourraient vouloir imiter Zimmerman, un homme qui apparaît pour plusieurs comme dangereux et armé. Voilà où peuvent mener des lois stupides, qui donnent à n'importe qui le droit de tuer si l'on se sent en danger. Pire, vous avez le droit de faire de la patrouille, à la recherche d'une personne à tirer, selon vos valeurs concernant ce qui est un danger!

André Mainguy
Longueuil, le 17 juillet 2013

Les conservateurs promoteurs du nationalisme québécois

Le dernier remaniement ministériel du gouvernement conservateur, à Ottawa, cette semaine, a dépouillé l'ex-lieutenant du premier ministre pour la province, Christian Paradis, du portefeuille de l'Industrie, le dernier ministère économique qui était aux mains d'un Québécois.

Après toutes ces insultes répétées aux Québécois, si le Parti conservateur réussit quand même, avec l'aide de l'Ontario et de l'Ouest canadien, à conserver le pouvoir en 2015, ça devrait encourager les fédéralistes québécois à devenir nationalistes, autonomistes et même, séparatistes, de façon très majoritaire.

Gilles Bousquet
Saint-Hyacinthe, le 15 juillet 2013

LIBRE OPINION

Angelina Jolie et la médecine prédictive. Retour sur un cas.

FRÉDÉRIC OROBON

Agrégé de philosophie en poste à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Bourgogne, docteur en philosophie

C'est par un article publié le 14 mai dans le *New York Times* que l'actrice américaine Angelina Jolie a révélé avoir subi à sa demande une double mastectomie préventive. Elle explique avoir fait ce choix lorsqu'un test génétique, motivé notamment par le décès de sa mère par cancer de l'ovaire à l'âge de 56 ans, lui a appris qu'elle était porteuse d'une mutation du gène BRCA 1, qui l'expose à un risque élevé de développer un cancer du sein. Selon les médecins qui ont assuré le suivi de l'actrice, celle-ci présentait un risque de développer un cancer du sein de 87 %, associé à un risque de développer un cancer de l'ovaire de 50 %.

C'est donc bien, comme elle l'explique elle-même, une démarche de réduction du risque, et non une quelconque fascination pour le risque zéro, qui a motivé sa décision. La mastectomie préventive avec, dans le cas présent, conservation du mamelon et de l'aréole, consiste dans le retrait de la glande mammaire.

Cette technique permet la meilleure préservation possible de l'étui cutané du sein. Comme, dans ce mode opératoire, le retrait intégral du tissu mammaire n'est toutefois pas possible, un risque résiduel de cancer du sein, qui ne devrait pas être supérieur à 5 %, dans le cas d'Angelina Jolie, demeure toutefois. La mastectomie préventive, comme toute opération chirurgicale lourde, n'est pas sans risque ni douleur, mais s'accompagne généralement d'une reconstruction rapide. Enfin, après cette mutilation interne, qui, comme toute perte brutale, n'est pas non plus sans souffrance, une perte de sensibilité des seins n'est pas non plus à exclure, ce qui n'est pas sans retentissement possible sur la vie sexuelle.

Tout en insistant sur le coût de ce dépistage génétique, d'un coût supérieur à 3000 \$, ce qui est hors de portée de nombre de femmes, le niveau de revenu étant un déterminant de santé majeur, Angelina Jolie encourage les femmes qui sont exposées à un risque héréditaire de cancer du sein ou des ovaires à s'informer en vue de prendre pour elles-mêmes une décision éclairée. Dans le propos d'Angelina Jolie, il est question d'une réduction du risque lorsque de nouvelles explorations per-

mettent un choix informé. Il s'agit donc d'une démarche de médecine prédictive, liée ici à une stratégie de prévention. Dans ce cas, ce sont des organes encore sains qui font l'objet d'une opération chirurgicale lourde et irréversible pour prévenir une terrible maladie qui peut aussi ne pas se déclarer.

Néanmoins, c'est ce risque de 87 % qu'Angelina Jolie juge d'autant plus insupportable qu'elle souhaite pouvoir accompagner ses enfants dans la vie le plus longtemps possible, en réduisant le risque de les priver de sa présence par la faute du cancer. Son opération lui permet d'échanger ce risque qu'elle juge insupportable contre un risque résiduel qu'elle jugera « acceptable », parce qu'elle devra s'en accommoder, de même que, sans que nous y pensions toujours, il nous faut bien nous accommoder du risque de mourir prématurément, comme de la certitude de mourir un jour.

De plus, M^{me} Jolie devra aussi s'inquiéter de savoir si ses trois enfants biologiques ont ou non reçu cette mutation génétique.

Le cas d'Angelina Jolie s'inscrit dans une démarche individuelle et ne procède pas d'une obligation.

Il n'y a donc pas lieu de soupçonner à cette occasion la mise en place d'une quelconque « dictature génétique ». Toutefois, ce cas s'inscrit également dans un contexte commercial où une compagnie privée souhaite que son contrôle du marché des niveaux d'incertitude soit consacré définitivement. (La Cour suprême en a décidé autrement, mais Myriad a de toute manière décidé de poursuivre ses concurrents.)

Néanmoins, il faut également comprendre que lorsque la technique autorise de nouvelles libertés, en nous permettant de nous dégager, autant que faire se peut, de contraintes naturelles, comme en préservant également la possibilité de les accepter en connaissance de cause, elle met aussi en évidence qu'il n'est pas facile d'être libre, non seulement si on n'en a pas les moyens, mais aussi lorsque la voie dans laquelle on s'engagera est sans retour possible. C'est parce qu'on ne voit pas cette difficulté, qui est tout simplement celle de la dimension tragique où toute existence s'inscrit, qu'on est tenté d'assimiler, de manière hâtive et irréfléchie, médecine prédictive et contrôle intégral de son existence.

IDÉES

Comment expliquer l'Égypte ?

Faut-il rappeler qu'Hitler avait également été élu démocratiquement ?

AMIN MELEIKA

Consul général de la République arabe d'Égypte à Montréal«*L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit*» — Aristote

J'ai naturellement suivi de près les réactions et couvertures médiatiques de la situation en Égypte depuis le 30 juin 2013, dans la presse canadienne, et en particulier au Québec.

Et c'est dans l'esprit de compléter quelques aspects de l'analyse de la situation que je m'adresse au *Devoir*, qui, vu sa réputation intègre, attire un grand nombre de lecteurs.

Depuis la destitution du président Morsi le 3 juillet 2013, par des foules de dizaines de millions défilant dans les rues des villes d'Égypte, un débat s'est ouvert sur le rôle de l'armée: est-il question d'un coup d'État ou de garantir la stabilité de la nation ?

Je crois qu'il est essentiel de souligner le fait qu'une grande partie de la population, voire de la communauté égyptienne à Montréal, s'est



KHALED DESOUKI AFP

Le président déchu, Mohamed Morsi

indignée du fait qu'au lieu d'être félicitée, même applaudie pour s'être mobilisée en si grand nombre et avoir réussi à amener l'armée à soutenir son mouvement, elle s'est retrouvée marginalisée par la polémique d'un débat sur la forme plutôt que sur le fond, se soumettant une fois de plus à la « tyrannie du politiquement correct ».

Au bord du précipice

Cette polémique leur parut banaliser un mal qui s'est installé à travers un « putsch des urnes », qui menait rapidement le pays

au bord du précipice ! Un président qui avait promis d'être président de tous les Égyptiens avait entre autres accordé l'immunité à une commission chargée de rédiger la Constitution, boycottée par les libéraux, les laïques, la gauche, l'Azhar (la plus grande autorité islamique sunnite), ainsi que l'église copte orthodoxe.

Le mouvement Tamarod (rebelle) avait réussi à obtenir 22 millions de signatures pour une pétition réclamant le départ de l'ex-président Morsi, plus de 20 millions auraient manifesté dans les villes égyptiennes.

Faut-il enfin rappeler que les événements d'une période historique pas trop lointaine nous avaient bien démontré qu'Hitler avait également été élu démocratiquement ? Son passage légitime au pouvoir par les urnes justifie-t-il les résultats que nous connaissons hélas ! si bien ?

L'essentiel, c'est de comprendre que si la position des partisans du président déchu Mohamed Morsi est claire, celle des millions qui ont mobilisé la grande majorité du peuple le demeure moins ; un fait qui continue d'étonner, voire d'indigner ceux qui ont cru impressionner le monde par leur expression démocratique !

À la mairesse de Lac-Mégantic



LISE PAYETTE

Madame, vous ne pensiez jamais que votre jolie ville serait connue dans le monde entier. Et pourtant... Je viens de parler à des amies au téléphone, des amies qui, bien que n'ayant jamais mis les pieds au Québec, savaient très bien qui vous étiez, savaient aussi bien que moi l'ampleur du drame qui a frappé votre population et le rôle que vous jouez depuis les tout premiers débuts pour garder votre monde ensemble dans la dignité et l'espoir que la vie pourra reprendre même si les souvenirs, eux, sont là pour rester. Vous êtes devenue, sans le souhaïter, la porteuse de l'avenir de ceux et celles qui vous font confiance. Ça se voit. Ils sont autour de vous, ils vous écoutent. Vous les gardez unis et ils vous traitent avec respect.

Je ne vous ai jamais entendu élever la voix. Vous parlez avec douceur, mais clairement. J'espère qu'un jour, on songera à vous construire un monument pour que tout votre peuple se souvienne que vous n'avez pas quitté le bateau.

Chaque fois qu'on annonce une de vos rencontres avec les journalistes, je lève les yeux du formidable livre que je lis en ce moment pour vous écouter. Il faut vraiment que je vous aime beaucoup, car mon livre, dont le titre est *Démocratie**, est tellement passionnant que j'ai du mal à le mettre de côté même si j'ai largement dépassé l'heure d'aller dormir. Plus j'avance dans ma lecture, plus je me dis que personne ne devrait avoir le droit de prononcer le mot « démocratie » sans avoir lu ce livre d'abord.

Je sais bien que quand l'été arrive, quand les vacances nous font de l'œil, la plupart des lecteurs ont tendance à choisir un polar ou un bon roman, histoire de se sortir les gros dossiers d'entre les deux oreilles. Et pourtant...

Une des premières citations du livre *Démocratie* est signée Philip Resnick, et j'ai pensé à vous, Madame, et à votre façon de faire de la politique de terrain en ce moment même. Vous allez comprendre pourquoi, car voici ce que dit la citation : « *Vous ne pouvez pas faire l'histoire sans la participation directe du peuple et appeler ça Démocratie.* »

Vous ne l'aviez probablement jamais lue et pourtant, vous la mettez en pratique avec une telle aisance, car quand je vous vois agir, il me semble que c'est la démocratie en action que je regarde.

L'auteur de ce livre qui m'empêche de dormir, Francis Dupuis-Déri, n'hésite pas à souligner des mises en garde formulées par de grands noms au sujet de ce mot, « démocratie ». Certains ont dit que le mot n'était utilisé que pour séduire les masses, pire encore, que des démagogues promettaient la démocratie pour séduire le peuple et les attirer dans leurs plans criminels. Il cite comme probable une déclaration de J.-J. Rousseau, qui aurait affirmé : « *Qu'il n'a jamais existé, et n'existera jamais, de vraie démocratie dans le monde.* »

Il explique aussi qu'on nous a raconté beaucoup d'histoires autour de la supposée naissance de la démocratie en Grèce... On y a cru, mais tout est loin d'être aussi clair. « Le peuple souverain » aussi a existé davantage dans les beaux discours que dans la réalité. Et puis, la longue lutte des riches pour le pouvoir sous toutes ses formes avec un vocabulaire qui sert à dire aux pauvres qu'une fois élus, les riches ne seront que des délégués portant la parole du peuple là où les décisions se prennent. Avez-vous comme moi l'impression d'avoir entendu tout cela bien souvent déjà ?

Je sais que vous n'aurez pas le temps de lire *Démocratie*, mais je vous promets de vous le raconter dès que j'aurai le plaisir de vous rencontrer. Surtout que nous nous dirigeons vers des élections municipales cet automne et une élection fédérale pour laquelle le plus vite sera le mieux. Il faudrait bien que tous les Québécois sachent que le droit de vote n'est pas du tout la garantie d'une démocratie en bonne santé. Pensez seulement à tout ce que l'on a découvert depuis un an environ : la collusion, la corruption, les enveloppes brunes ou blanches, les indemnités de départ, les rouleaux d'argent comptant qui changent de poche... Le ménage n'est pas fini, mais les routes et les ponts non plus. Ce qui fait que les comptes de taxes ne sont jamais en retard. Le bon peuple n'a qu'à payer. Ça tient du miracle. C'est tout ce qu'il reste au peuple souverain : le droit de payer.

Madame Marois a bien compris qu'en cas de malheur, comme à Lac-Mégantic, le peuple a le droit de manger, de se loger, de s'habiller. Il a le droit de retrouver sa dignité pour vivre ses multiples deuils. Il a besoin qu'on lui dise qu'on est là et qu'on est solidaires.

*DÉMOCRATIE, HISTOIRE POLITIQUE D'UN MOT

Francis Dupuis-Déri, Montréal, Lux, 2013

ART PUBLIC ET COMMÉMORATION POLITIQUE

Les statues « ressemblantes » ne sont pas nécessairement à rejeter

MAUDE TROTTIER

Étudiante en histoire de l'art au deuxième cycle à l'Université de Montréal

Dans un article de la série Décryptage (17 juillet) que *Le Devoir* consacre à la question de l'art public, Antoine Robitaille cite les propos de l'auteur Claude Jasmin (2001), lesquels dénoncent la facture réaliste en sculpture politique récente, l'associant au style des « musées de cire, aux momies figées », incarnant de surcroît « le triomphe des ignorants en histoire de l'art ». Ces propos sont retenus par Robitaille pour faire écho aux réactions négatives entourant l'aspect figuratif des représentations statuariques des suffragettes Thérèse Forget-Casgrain, Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean, ainsi que de la première députée de l'histoire du Québec, Marie-Claire Kirkland, que l'on peut désormais voir du côté de la façade sud du Parlement de Québec. Pour qui a fréquenté l'histoire du XX^e siècle, il est vrai que, comme le soutient toujours Jasmin, l'art de la statue réaliste a des connotations politiques indéniables, ce que Jasmin appelle l'« art soviétique ». Néanmoins, lorsqu'il parle du « triomphe des ignorants en histoire de l'art », il devrait englober une histoire qui dépasse celle du XX^e siècle. Et on prend conscience que cela passe sous silence l'immense fortune historique et le rôle heuristique attachés à la tradition de sculpture en cire, comme l'historien viennois Julius Von Schlosser en retraçait l'histoire dans un essai publié en 1911 (*Histoire du portrait en cire*, réédité chez Macula en 1997). Selon l'adoption d'une perspective culturelle et avec toute l'érudition qui caractérise la tradition viennoise, Schlosser y parcourt les deux millénaires où cette technique a trouvé ses champs d'expression, des effigies mortuaires antiques jusqu'aux automates du XVIII^e siècle, en passant par le rite byzantin, la représentation monarchique à l'âge classique et la tradition de l'image votive (et j'en passe).

Valeur paradigmatique

La sculpture sur cire fréquente le sacré et la magie. « [Sa] *tendance fondamentale est partout la même : s'approcher le plus près de la forme vivante (ou morte), autant que le permettent l'esprit et les moyens de la ligne artistique dominante : cette approche se manifeste dès l'origine par un emploi abondant de matériaux naturels (incluant le masque mortuaire ou pris sur le vif). La nuance superstitieuse est présente, et même si elle est sublimée, on ne peut jamais l'ignorer* ». [p. 95] Aussi, Schlosser approfondit l'idée, à vrai dire formulée pour la première fois une dizaine d'années auparavant par l'historien d'art Aby Warburg, selon laquelle le portrait autonome est issu des prémices d'une tradition « barbare », pour honorer le terme alors employé par Warburg. Entendons-nous bien : ce mot était employé sans préjugés, il s'agissait plutôt de désorienter la noblesse historiographique du mythe d'une Renaissance intellectuelle, inventeur du portrait, dont découlerait l'invention du système « Beaux-arts ».

D'un point de vue historiographique, la sculpture en cire a une valeur paradigmatique : elle se fait le moule en creux épistémologique de la préséance de l'Idée sur le corps, de la séparation de la forme avec la matière. Sa grossièreté présumée doit pour ainsi dire à son manque d'idées — à la procédure plate qui s'associe au moulage — ce contact tactile — sur le corps. Pourtant, comme



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

La statue de François Gaston de Lévis, sise dans la ville du même nom, est un autre exemple d'un monument à l'aspect figuratif réaliste. La statue est une reproduction agrandie de celle qui orne la façade de l'hôtel du Parlement, à Québec, depuis 1884.

l'a plus récemment souligné Georges Didi-Huberman (2008), la poétique de l'empreinte comporte des valeurs processuelles qui donnent à comprendre les modes séculaires de transmission et de fabrication des images.

Pour Schlosser, c'est la photographie, art rival, qui signe l'arrêt du portrait en cire, coïncidant à peu de temps près avec l'émergence d'un principe d'« insularité de l'œuvre d'art » [p. 168]. À partir de ce moment, la sculpture sur cire est reléguée à l'art de « baraque de foire », que n'aime pas Jasmin. Également préparée par la philosophie esthétique des Lumières, laquelle entérine la séparation de l'artisanat et de l'art (réunis dans l'Antiquité sous le terme de *tekne*), la tombée en désuétude de la sculpture en cire doit aux critères que la modernité oppose à la grande œuvre. Une grande œuvre doit, au contraire de la cire, fréquenter l'idée : elle évacuera des choses aussi simples que la ressemblance tirée d'un processus mécanique.

De façon élargie, le grief de Jasmin concerne un souci tout québécois, mais qui se retrouve au cœur des débats de l'histoire de l'art actuelle, à savoir la non-communication des arts anciens et de l'art contemporain, que l'on pourrait certainement associer à ce « je me souviens » dont on dit souvent qu'il fait défaut aux Québécois.

Si l'association du politique au figuratif prend ses racines dans le portrait en cire, en s'élabo-

rant à partir du critère de reconnaissance du visage qui s'avère pour ainsi dire essentiel à l'efficacité politique de l'œuvre, Jasmin a tout faux et tout vrai. Tout faux en reléguant platement l'art du portrait de cire à un art moindre — il n'a pas pu se souvenir au-delà du XX^e siècle, car il ne connaissait pas : il accusait d'ignorance ses pairs en usant d'un argument d'ignorance — ; tout vrai en associant l'efficacité troublante du politique à l'art figuratif.

Ne pas succomber au kitsch

Le fait que l'on rétablisse les grandes figures féminines de l'histoire du Québec par le biais de l'art mérite à coup sûr que l'on s'interroge comme le fait Robitaille : « *Doit-on continuer de commémorer de la même manière qu'avant, avec des statues ? Pourquoi ?* »

Dans la perspective historiographique, l'art de la cire (ou peut-être l'art de la statue, il faudrait en reparler) se trouve presque *ex aequo* avec la situation historique de la femme : il me semble aussi que la cire, avec toute la plasticité et la magie qu'on lui connaît, fournirait un matériau plein de résonance à partir duquel pourrait s'établir un chiasme promoteur au regard d'une double réécriture de l'histoire — de la femme et de l'art — à condition de ne pas succomber au kitsch : la cire comme médium de la femme, la femme comme médium de la cire.

ACTUALITÉS

TRAIN

SUITE DE LA PAGE 1

Les locomotives devront être verrouillées si un train doit être laissé sans surveillance en dehors d'un terminal ou d'un centre de triage. *« Cette mesure est déjà mise en place dans certains lieux à haut risque, mais elle sera maintenant formellement appliquée à l'ensemble du réseau »*, a fait remarquer M. Greenberg. Les trains avec des wagons-citernes contenant des *« marchandise réglementées »* ne seront jamais laissés sans surveillance le long de la voie ferrée principale, a aussi assuré le CP.

« Nous avons estimé que mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires était une décision prudente à l'heure actuelle », a souligné M. Greenberg.

« Bien avant l'incident de Lac-Mégantic »

Le CN jongle également avec la possibilité de ne plus laisser des locomotives tirant des wagons-citernes bourrés de matières dangereuses sans surveillance. *« Ça fait partie des mesures qu'on est en train de réviser en ce moment »*, a indiqué le porte-parole de l'entreprise, Louis-Antoine Paquin. Il n'avait toutefois pas d'autres modifications aux instructions internes à signaler. *« Je n'ai pas d'exemples précis à vous donner sur les mesures en révision »*, s'est-il contenté de dire.

L'entreprise ferroviaire soutient s'être dotée de pratiques *« robustes »* pour s'assurer de la sécurité des trains, mais a tout de même entrepris une révision de l'ensemble de ses règles de sécurité dans la foulée de la catastrophe survenue à Lac-Mégantic il y a près de deux semaines. *« Il y avait un paquet de mesures qui étaient déjà en place. On les révise. Le CN a déjà entrepris un examen de toutes les mesures d'immobilisation des trains à la suite de la tragédie survenue à Lac-Mégantic, afin de consolider ses politiques de sécurité. »*

Le CN s'assurera notamment que le serrage du frein indépendant sur toutes les locomotives du groupe de traction de tête, que le serrage à fond du frein à air sur l'ensemble des locomotives et des wagons du train, ainsi que le serrage du frein à main sur la locomotive menante soient suffisants pour maintenir en toutes circonstances — ou presque — un train immobile. Même chose pour la neutralisation de toutes les commandes de la locomotive et le retrait du levier d'inversion du sens de marche (avant, arrière, neutre). *« Les locomotives du CN sont également équipées de la veille automatique, un dispositif de secours qui déclenche l'arrêt complet des trains en déplacement lorsqu'aucune intervention n'est détectée au pupitre de conduite de leur locomotive »*, a précisé M. Paquin.

La compagnie veut aussi garantir que les deux membres de l'équipe vérifient *« entre eux »* la conformité à toutes les règles. Le train de la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) qui a déraillé à Lac-Mégantic en pleine nuit le samedi 6 juillet n'avait qu'un conducteur à son bord avant son arrêt à Nantes, Tom Harding.

« Meilleurs règlements »

Le CN, le CP, de même que Via Rail sont assujettis aux *« meilleurs règlements en Amérique du Nord »*, a soutenu Louis-François Garceau du Groupe TRAQ. *« Les règlements de Transports Canada sont super, super sécuritaires. Ils viennent en fait de l'Association des chemins de fer du Canada où jusqu'à 70 compagnies sont présentes. Transports Canada les applique. »*

Selon le retraité du CN, *« si les employés respectaient tous les règlements, il n'y aurait jamais d'accidents — en principe ! »*. Néanmoins, chez les entreprises de la taille de MMA, c'est tout autre chose. Après une journée de travail de 12 heures, seuls, les employés n'appliquent pas nécessairement avec la même force les freins à main. *« C'est pas sûr. »* Ils en ont plein les bras. *« Les compagnies les surchargent. Les petits chemins de fer sont peut-être moins enclins à respecter les règlements, s'est interrogé M. Garceau. Au Québec, nous avons les meilleurs règlements en Amérique du Nord. Il faudrait que toutes les compagnies aient le chemin de fer du CN ou du CP. »* Transports Canada doit avoir dans sa mire les petits joueurs de l'industrie ferroviaire. S'il est incapable d'évaluer la présence d'inspecteurs fédéraux en bordure des chemins de fer traversant le pays, M. Garceau estime leur travail accompli correctement. *« Ils sont obligés de faire le travail à la perfection. »*

L'UMQ s'impatiente

Des conseils municipaux du Québec, du Canada et des États-Unis appellent leur gouvernement fédéral à ses responsabilités. *« Il est urgent de resserrer les normes et la réglementation entourant les activités des compagnies de chemin de fer puisqu'elles traversent des territoires sous responsabilité municipale »*, stipule un projet de motion soumis au vote des élus ces jours-ci. Et *« les municipalités, malgré tous leurs efforts pour influencer la planification et le développement des activités ferroviaires et obtenir davantage de pouvoir par rapport aux compagnies ferroviaires, se sont heurtées, au fil des ans, à un manque d'écoute et d'ouverture des décideurs »*.

Derrière le projet de résolution, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) invite les municipalités à se joindre à la Coalition municipale transfrontalière pour la sécurité ferroviaire, une nouvelle entité créée dans la foulée du déraillement mortel de Lac-Mégantic.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

DETROIT

SUITE DE LA PAGE 1

une partie de cette somme. En sautant le pas, Detroit devient la plus grande ville du pays à se mettre en faillite.

Des conséquences difficiles

La faillite, qui était anticipée depuis plusieurs mois déjà, place la ville dans une position précaire qui pourrait se traduire par le licenciement d'employés municipaux, la vente d'actifs, la hausse des tarifs et une diminution encore plus accentuée de services publics de base déjà réduits, tels la cueillette des ordures et le déneigement des rues. Michael Sweet, un avocat spécialisé en droit de la faillite du cabinet Fox-Rothschild de San Francisco, a précisé que la municipalité pourrait payer ses employés actuels, mais *« [qu']au-delà de cela, tous les paris sont ouverts »*. *« Ils n'ont pas à payer ceux qu'ils ne veulent pas payer. Et personne ne peut les poursuivre »*, a-t-il mentionné.

Amy Brundage, une porte-parole de la Maison-Blanche, a assuré que le président Barack Obama et les membres de son équipe rapprochée *« continuent à surveiller de près la situation à Detroit »*. *« Si les dirigeants sur le terrain au Michigan et les créanciers de la ville savent qu'ils doivent trouver une solution aux graves difficultés financières de Detroit, nous sommes engagés à poursuivre notre partenariat robuste avec Detroit au moment où elle œuvre à reprendre le dessus, à se revitaliser et à maintenir son rang parmi les villes américaines de premier plan »*, a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Le lent déclin économique et financier de Detroit est allé de pair avec une déchéance sociale



BILL PUGLIANO AGENCE FRANCE-PRESSE

Detroit a perdu la moitié de sa population en 60 ans.

HASARD

SUITE DE LA PAGE 1

avril 1972, le président américain était venu prononcer un discours devant les députés et sénateurs canadiens. À sa sortie du Parlement, il y a foule. Un des curieux massés autour de la flamme du centenaire avait une sombre mission en tête: devenir l'une des personnes les plus célèbres de la planète — en assassinant l'un des politiciens les plus célèbres de la planète. Revolver en poche, Arthur Bremer était prêt, en position. L'automobile transportant Richard Nixon approchait. Mais l'escorte policière était fort imposante et, faute d'avoir une bonne ligne de tir, M. Bremer a été forcé de renoncer à sa cible.

Richard Nixon s'en est tiré sain et sauf et Otawa a évité de justesse de devenir la scène d'un drame international. De son côté, Arthur Bremer n'a pas pour autant renoncé à son macabre fantasme. Deux mois plus tard, le candidat aux primaires démocrates américaines George Wallace s'est avéré moins chanceux que le président. Lors d'un rallye, Arthur Bremer s'est approché de lui et l'a frappé de cinq balles à l'abdomen qui le laisseront paralysé.

Le legs historique de Bremer ne s'arrête pas là. Ses journaux intimes, découverts à la suite de son arrestation, deveniendront célèbres. *« Je commence maintenant mon journal intime relatant mon plan personnel de tuer par revolver soit Richard Nixon ou George Wallace »*, écrivait Bremer au printemps 1972. Ses récits ont inspiré le scénario du film *Taxi Driver*, de Martin Scorsese, et le personnage incarné par Robert De Niro. L'œuvre cinématographique a à son tour incité John Hinckley Jr. à tenter d'assassiner le président Ronald Reagan, en 1981...

Mauvais calcul

Autre coup de chance, notamment pour les politiciens et journalistes qui étaient aux Communes ce jour-là: l'attentat à la bombe raté qui aurait pu ravager la Chambre basse le 18 mai 1966.

Paul Joseph Chartier croyait lui aussi avoir bien prévu son coup. Armé d'une bombe artisanale, il allait larguer son engin explosif sur le

qui s'illustre dans l'exode de ses habitants — Detroit a perdu la moitié de sa population en 60 ans — et l'absence criante de services publics.

La municipalité n'est pas en mesure d'assurer l'éclairage public dans certains quartiers. Le taux de criminalité n'a jamais été aussi élevé en 40 ans et la police met en moyenne 58 minutes pour arriver lorsqu'elle est appelée, contre 11 minutes dans le reste des États-Unis.

Pour sortir de l'ornière, Rick Snyder avait mandaté un expert, Kevyn Orr, qui, de façon assez sobre, avait résumé les causes de cette crise en quelques points: *« une mauvaise gestion financière, une population en baisse, une érosion de la base fiscale pendant ces 45 dernières années »*.

Prochaine étape: un juge devra désormais dire si Detroit peut se placer sous la protection de la loi sur les faillites qui lui permet de renégocier sa dette.

« Le plus gros défi est qu'il n'y a pas eu énormément de faillites de municipalités dans l'histoire. [...] On a donc peu d'expérience en la matière », a prévenu Douglas Bernstein, un avocat spécialisé dans les faillites.

Mais au-delà des aspects strictement juridiques et financiers de l'affaire, la faillite de Detroit reflète la chute de l'automobile, un pan entier de l'industrie américaine qui avait connu son essor au début du siècle dernier.

Berceau des *« Big Three »* (Ford, Chrysler, General Motors), la ville a lié son destin à celui de la voiture, à tel point que des groupes de rock comme le MC5 (« Motor City 5 ») ou une maison de disques, à l'instar de Motown (pour « Motor Town »), s'en sont inspirés à l'heure de se trouver un nom.

Avec L'Associated Press
Agence France-Presse

AVOCAT

SUITE DE LA PAGE 1

sein du mouvement étudiant.

Les dossiers des 1700 clients de M. Poitras seront transférés à d'autres avocats. M. Poitras se fait rassurant. *« Non, ça ne sera pas très compliqué, [...] il y a d'autres avocats qui travaillent avec moi dans le même bureau »*, dit M. Poitras. Selon M. Gingras, la *« très grande majorité »* des dossiers de M. Poitras étaient ceux dont s'occupait le comité légal de l'ASSE. L'association étudiante avait mis en place un fonds afin d'aider les étudiants arrêtés lors des manifestations à se défendre. M. Gingras n'écarte pas la possibilité de puiser dans ce fonds légal, dont il ne souhaite pas révéler le montant, afin d'aider l'avocat. *« C'est encore trop tôt pour dire quelle forme notre aide va prendre [...] on n'écarte rien à ce stade-ci »*, dit le porte-parole. M. Gingras indique que l'ASSE va se réunir afin de voir si l'association doit de l'argent à M. Poitras. M. Nadeau-Dubois, qui avait recueilli plus de 100 000 \$ afin de se défendre des accusations d'outrages au tribunal qui avaient été portées contre lui alors qu'il était le porte-parole de la CLASSE, a expliqué qu'il remettrait l'argent restant, s'il y a lieu, au fonds légal de l'ASSE, une fois que sa cause sera terminée. L'argent aidera l'ASSE à rembourser d'éventuels honoraires impayés de M. Poitras, a indiqué M. Nadeau-Dubois.

L'avocat défendait de nombreuses personnes arrêtées lors du printemps érable. Il s'occupait aussi de défendre des personnes qui avaient décidé de contester les constats d'infractions qu'elles avaient reçus en manifestant, notamment en vertu des règlements municipaux ou du Code de la sécurité routière. Ces dernières ne peuvent généralement pas bénéficier de l'aide juridique, explique M. Poitras. Ceci a empêché plusieurs de ses clients de lui payer des honoraires. *« C'est évident que si les services d'aide juridique couvraient les constats d'infractions, on n'aurait pas vécu ce problème-là »*, constate-t-il. *« J'ai une clientèle qui n'est pas nécessairement payante, mais qui est bien présente. [...] On va peut-être changer l'organisation du travail, mais on ne changera pas nos convictions pour ça »*, dit M. Poitras, qui va tenter de réintégrer le Barreau dans les prochains mois. Lorsqu'un avocat déclare faillite, il est automatiquement radié. *« Je me doutais que ça arriverait, ce n'est pas descendu du ciel »*, explique-t-il.

M. Poitras doit 286 847 \$ à Revenu Québec. Il n'avait pas produit de déclaration provinciale de revenus de manière spontanée depuis 1994. M. Poitras doit 65 163 \$ pour la TPS, 74 169 \$ pour la TVQ et 147 514 \$ pour de l'impôt impayé. *« Il est évident et utopique d'imaginer que dans les sept prochaines années de vie active au travail, je sois en mesure de vous rembourser intégralement le montant que vous réclamez, montant auquel il faut ajouter celui de Revenu Canada »*, écrivait M. Poitras en novembre 2012, peut-on lire dans la requête de faillite. M. Poitras ne possède aucun actif considérable qui lui aurait permis de rembourser le fisc.

Le Devoir

plancher des Communes, en pleine session parlementaire. Au moment de perpétrer son crime, il se dirige vers une salle de toilettes du Parlement, à quelques mètres de la Chambre, pour y allumer ses dix bâtons de dynamite. Mais Chartier a mal calculé... le temps qu'il faudrait à la mèche de ses explosifs pour se consumer.

Plutôt que de tuer des dizaines de députés fédéraux, le premier ministre et les chefs d'opposition, Paul Joseph Chartier s'est fait exploser lui-même. Dès qu'ils ont entendu la déflagration, les journalistes qui étaient dans les tribunes de la Chambre ont accouru. Joyce Fairbairn — devenue plus tard sénatrice libérale — aurait rapporté par la suite que le plancher du troisième étage du Parlement était alors *« un peu collant »*, relate Kevin Bosch.

Cet employé libéral de longue date, mordu de politique, a une foule d'histoires méconnues comme celle-ci à raconter lors de ses visites guidées thématiques qu'il a baptisées « Tournée sexe, sang et entrailles ». L'explosion ratée de Chartier serait notamment à l'origine de ce dernier qualificatif...

Là encore, si des politiciens comme Lester B. Pearson, John Diefenbaker et Tommy Douglas ont eu la vie sauve — et des carrières bien remplies par la suite —, c'est grâce à une simple erreur de calcul d'un aspirant assassin.

Détournement de bus

La colline parlementaire a enfin été la scène d'un autre branle-bas, le 7 avril 1989, lorsqu'un homme d'origine libanaise a détourné un autocar pour débarquer dans l'enceinte parlementaire avec 11 otages à son bord.

Charles Yacoub voulait braquer les projecteurs sur le conflit qui opposait le Liban et la Syrie. Il a donc pris d'assaut un autobus Greyhound qui venait de quitter Montréal pour New York. À sa sortie de la métropole québécoise, Yacoub a pris peur en apprenant que l'un de ses prisonniers était en fait un policier hors service. Il a sommé l'homme de quitter le véhicule, et ce dernier a immédiatement alerté les autorités. La Sûreté du Québec a été mise sur le coup — mais pas la GRC ni la police provinciale de l'Ontario. C'était donc la surprise lorsque l'autocar a défoncé le portail de l'enceinte parlementaire pour aborder la pelouse de la colline, où il s'est enlisé.

Pendant plusieurs heures, Yacoub a tenu les policiers en haleine en affirmant avoir une bombe à bord du véhicule volé. L'histoire ne dit pas s'il avait en effet un engin explosif, mais il était muni d'un fusil, puisqu'il a tiré quelques coups de feu. Tout au long de cette confrontation, députés et employés se sont sauvés par les portes arrière du Parlement, certains rampant au sol pour s'évader sans danger.

Des victimes de l'alcool?

Des décès, il y en a néanmoins eu au Parlement. Notamment lors du grand feu de la mi-février 1916, qui a ravagé l'enceinte parlementaire pour n'épargner que la bibliothèque, sauvée par un commis qui a fermé les portes coupe-feu en fer en fuyant les lieux.

Sept personnes ont perdu la vie dans le brasier: quatre pompiers, deux femmes âgées qui ont tenté de récupérer leur manteau de fourrure avant de braver le froid de l'hiver, et un député.

La Chambre siégeait encore ce jour-là, lorsqu'un cigare resté allumé dans une corbeille à papier s'est vite transformé en brasier. Presque tous les élus ont réussi à quitter les lieux, parfois à quatre pattes pour se protéger de la fumée, comme ce fut le cas du premier ministre Robert Borden.

Mais le libéral Bowman Brown Law n'a pas été épargné.

Lors d'une de ses visites guidées, Kevin Bosch s'est vu offrir une explication au malheureux sort du député. L'épouse d'un sénateur apparentée à M. Law lui a confié — après avoir d'abord hésité — qu'on racontait dans sa famille que le député s'était assurément endormi sous l'emprise de l'alcool, lui qui aimait tant picoler. À l'époque de l'incendie, il y avait un bar sous la Chambre des communes, ce qui rend ce récit bien possible, convient M. Bosch.

La cloche de l'ancienne Tour Victoria est encore aujourd'hui exposée sur la colline parlementaire, à l'ouest de la nouvelle Tour de la Paix qui l'a remplacée. Elle y repose en angle, car c'est ainsi qu'elle serait tombée lorsque la tour s'est écroulée sous la proie des flammes. Mais avant que la tour ne s'effondre, la cloche aurait sonné, pour une dernière fois, les douze coups de minuit, selon ce que veut la légende.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h Renseignements et administration : 514 985-3333

D

Le Devoir sur ledevoir.com

f

sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Quebecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.